

## Abonnements par la poste:

| Edition quotidienne                 |         |
|-------------------------------------|---------|
| CANADA .....                        | \$6.00  |
| Etats-Unis et Empire Britannique .. | \$8.00  |
| UNION POSTALE .....                 | \$10.00 |
| Edition hebdomadaire                |         |
| CANADA .....                        | \$2.00  |
| ETATS-UNIS ET UNION POSTALE ..      | \$3.00  |

Directeur: HENRI BOURASSA

# LE DEVOIR

Rédaction et administration  
336-340 NOTRE-DAME EST  
MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121  
Administration, Main 5153

FAIS CE QUE DOIS!

## La flotte anglaise à Vancouver

Une tournée de propagande — S'il voulait bien s'occuper de ses affaires...

Il ne faudrait pas que les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste et le dernier procès nous fissent oublier ce qui se passe ailleurs. Car il se passe de ce temps-ci des choses qui nous intéressent vivement. M. Bourassa parlera demain des récentes déclarations faites au parlement britannique et des répercussions qu'elles peuvent avoir sur la politique canadienne. On nous permettra d'appeler l'attention de nos lecteurs sur la campagne de propagande que paraît amorcer la présence à Vancouver de l'escadre britannique qui fait présentement le tour du monde. Les courtes dépêches d'Australie et d'Afrique-Sud que nous avons reçues ces mois derniers nous avaient inclinées à croire que l'objectif principal de la croisière britannique est bien la propagande. L'attitude de sir Frederick Field, à peine arrivé à Vancouver, ne dément point ce pronostic.

Une dépêche de Vancouver, datée du 24 juin (service de la Canadian Press) nous disait en effet ceci:

*Le vice-amiral sir Frederick Field a été le principal orateur à un goûter donné en l'honneur de l'escadre. Sir Frederick a insisté sur la croissante importance d'une marine canadienne comme résultat du commerce maritime croissant de ce pays et de l'expansion des pays asiatiques.*

*Tout en protestant qu'il ne veut point se mêler des affaires du Canada, sir Frederick déclara que, personnellement, il croit que le Canada devrait équiper et maintenir quatre croiseurs, dont deux seraient sur le Pacifique et deux sur l'Atlantique.*

Et la dépêche ajoutait:

*Des représentants de la Navy League, qui ouvre son congrès annuel ici aujourd'hui, ont assuré à sir Frederick que, même dans les provinces canadiennes de l'intérieur, le mouvement d'intérêt à la question navale grandit rapidement et ont exprimé l'opinion que l'idée d'une marine canadienne devient plus populaire.*

Quelques heures plus tard, à un banquet de la Navy League, sir Frederick (voir une seconde dépêche du 24 juin) "faisait un plaidoyer pour l'unité de l'Empire et l'entente dans l'Empire" et reprenait, sans paraître trop y insister cependant, les grandes lignes de son premier thème.

On voit tout de suite à quel cela mène. Sir Frederick passera plusieurs semaines au Canada, il y a toute chance, si rien ne le gêne, qu'il continue sa campagne d'un bout à l'autre du pays, utilisant pour cela toutes les manifestations qui seront organisées en l'honneur de l'escadre, liant partie à l'occasion avec la Navy League et les autres groupes de ce genre.

Mais pourquoi rien ne viendrait-il le gêner? Une chose est certaine: c'est que la question de la marine, sous la forme où l'aborde sir Frederick, est d'abord une question canadienne. Le commandant de la flotte le sait si bien que, tout en nous donnant un avis qui ne paraît pas lui avoir été demandé par les autorités canadiennes et en nous indiquant son désir de nous voir équiper et maintenir tant de croiseurs, il prend soin de spécifier qu'il n'a pas l'intention de se mêler de nos affaires.

Il serait tout disposé alors à recevoir et à comprendre un avis discret, formulé aussi diplomatiquement que l'on voudra, le priant de rester effectivement en dehors de ces affaires. Pourquoi ne le lui donnerait-on pas, ou ne prierait-on pas ses chefs directs de le lui donner?

Ce serait tout profit pour la cordialité des relations anglo-canadiennes. Car, si l'amiral continue à faire de la propagande et à donner publiquement son avis sur les choses canadiennes, il est à présumer qu'il se trouvera quelque Canadien pour lui donner la réplique, et où s'arrêtera alors la controverse?

Omer HEROUX.

## L'actualité

### Un bel exemple

Le perpétuel frisson des peupliers et la moire d'une pelouse quotidiennement peignée et arrosée sont les hautes diffuses convenues de la Congrégation Notre-Dame, rue Sherbrooke ouest.

C'est une oasis au milieu du désert, un peu de vie échappée aux bandelettes d'asphalte qui se croisent et s'entre-croisent, qui momifient tous les environs.

On aimerait y vivre — comme plus haut là-bas dans ce grand édifice de pierre de forme plus que laide — banale — qu'est le Séminaire de philosophie, mais qui voit se dérouler les pieds d'un des plus beaux panoramas du monde. Cependant la vie a déserté l'école féminine et le Séminaire. Les vacances sont venues et la jeunesse est heureuse et part au premier son de cloche. Mobile, irrésistible, féroce, elle n'est pas faite pour quitter cette caute beauté. Elle ne voit rien du présent. Elle fouille sans cesse de ses desirs impatients l'avenir fermé.

Elle hait tout ce qui retient son élan, tout ce qui la limite. Les élèves d'aujourd'hui ne comprennent que dans dix ou vingt ans la fête quotidienne offerte à leurs yeux inattentifs qui ne s'élevaient guère au-dessus de l'horizon borné par le jeu de paume et le jeu de tennis.

Quel charme! les vacances!

Cependant il y a dans ce couvent, dont nous parlons tantôt, grand rassemblement, bruissement de livres, crissemens de la plume qui court sur un rugueux papier.

Quelles sont ces rumeurs écolières? Ce sont l'enceinte et l'examen. C'est un congrès pédagogique. (Quel mot affreux!)

De tous les points de la province sont revenues sous l'aile de l'Alma mater des normaliennes. Elles viennent pour la plupart de quitter leurs classes, de chasser, après les avoir héroïquement chargés de prix, ces petits écoliers qui furent leur tourment de dix mois. Voilà les vacances! Voilà les portes ouvertes! Voilà la liberté rendue! Elles pourront enfin vivre pour elles-mêmes, ne point laisser arracher, conner en petits morceaux leur temps par dix, vingt, trente ou quarante moutards indociles!

Pour communiquer la science, il faut qu'elles l'acquiescent sans cesse. Et pour honorer l'Alma mater,

elles ont songé que rien ne serait plus digne et plus utile que de se remettre au travail là où elles ont appris à travailler.

Ainsi la fille vaillante qui rentre au foyer, après une longue absence, va décrocher le tablier à la place connue, le ceint sous les regards mouillés de sa mère et reprend avec joie les gestes quotidiens du ménage qui tissent la forte intimité de la femme avec la maison.

Les ouvriers observent en chœur la fête du travail, mais pourrions-nous trouver façon plus nette et plus juste, plus digne et plus utile, d'observer le 25<sup>ème</sup> anniversaire de cette célèbre école normale que par un congrès pédagogique? NEMO.

## Bloc-notes

### La suite

Il faut féliciter les ligues de chefs de famille de l'initiative qu'elles ont prise d'apporter le comité exécutif montrealais afin d'en obtenir la suppression des affiches de théâtre et de cinéma dangereuses pour la morale, et aussi le comité d'adoption promis de se rendre à leurs représentations. Mais le mouvement d'assainissement ne devra pas s'arrêter là. Théâtres et cinémas publient déjà à pleines colonnes dans certains journaux montrealais des reproductions de ces affiches. Il faudra donc pousser la campagne usant auprès de la direction de ces quotidiens, faire à chacun des représentations à ce propos, prier les propriétaires de ces feuilles d'agir comme vient de le faire le comité exécutif. Il est certain qu'ils ne se rendront pas facilement à cette demande; mais si l'on insiste, si on leur montre que le mouvement est sérieux, ils y penseront à deux fois avant d'encourir la désapprobation marquée des sociétés qui se sont rendues hier à l'hôtel de ville et celle de leurs membres. Si la campagne d'assainissement devait se borner aux seules affiches de théâtres et de cinémas, il resterait que les entrepreneurs en spectacles pourraient encore souiller l'esprit et l'intelligence des adolescents et des jeunes gens, en se servant des feuilles populaires. Pour que le mouvement ait toute sa force, il faut donc proscrire les affiches et les images suggestives, des journaux comme des places publiques.

La corruption répandue jusque dans les familles par le moyen des quotidiens est encore plus insidieuse que celle qui s'affiche le long des rues et des trottoirs. Et si les journaux populaires ne se rendent pas aux demandes des figures de chefs de famille, elles ne devront pas manquer de conseiller à leurs membres de chasser impitoyablement ces feuilles de leurs foyers.

### Le port de Québec

Le port de Québec a pris depuis quelque temps une importance qui s'accroît. Plusieurs compagnies de paquebots dont les navires avaient New-York pour port principal d'attache, en Amérique, transportent maintenant leurs voyageurs jusqu'à Québec. Il y vient déjà, il y viendra encore un plus grand nombre de paquebots d'un tonnage trop fort pour qu'ils remontent le fleuve jusqu'à Montréal. La voie maritime du Saint-Laurent a aussi vu plus en plus d'attrait pour les touristes américains. Il arrive déjà, à Québec, que le port, insuffisamment pourvu de quais à eau profonde, soit congestionné, à de certains jours. Et plus cela ira, pire ce sera, si le gouvernement fédéral ne s'avisait de donner à cette ville de nouveaux entrepôts, de nouveaux quais, un outillage maritime perfectionné. La commission du port de Québec veut obtenir d'Ottawa l'aide, afin d'exécuter au plus tôt, en prévision d'un développement certain, des travaux de creusement, de construction, dont la Canadian Shipping Federation, les grandes compagnies de transport ferroviaire ou océanique et de nombreuses Chambres de commerce ont déjà approuvé les grandes lignes.

Montréal, loin de s'opposer à ce que le port de Québec s'outille et se mette en mesure de recevoir plus de gros paquebots, afin de prendre dans le mouvement des échanges commerciaux avec l'Europe la place que lui assurent ses avantages naturels, verra avec satisfaction l'Etat donner son appui à la commission du port de Québec. N'est-ce pas mieux pour le Canada que les gros transatlantiques incapables de remonter le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Montréal aillent à Québec plutôt qu'à Boston ou à New-York? C'est ce que comprennent les Montréalais, et c'est pourquoi ils souhaitent le développement du port de mer de Québec.

### Prompt voyage

A sa troisième tentative, un aviateur américain, le lieutenant Maughan, a pu partir en aéroplane de New-York le matin, au lever du soleil et se rendre le soir même à San-Francisco, tout d'un trait, sauf quelques brefs arrêts pour se ravitailler d'essence et d'huile. Les journaux ont assez peu parlé de cet exploit, qui est pourtant un remarquable. C'est que les feuilles américaines sont pleines des débats qui ont lieu au congrès politique des démocrates, à New-York, et que nos journaux à nous, pour la plupart, n'avaient pas trop d'espace pour parler du procès des six bandits condamnés à mort lundi après-midi à Montréal. Maughan a fait tout le voyage de près de 3,000 milles en 21 heures et trois quarts, soit à une vitesse de près de 150 milles à l'heure. Et cela lui a coûté à peu près \$102 de combustible, a-t-il dit hier. Il a fait le trajet seul, sans même un mécanicien. Il y a dix ans, c'eût été un événement sensationnel. Aujourd'hui, c'est un record entre mille autres, et le public y prête moins d'attention que s'il s'agissait de la mise hors de combat, aux poings, de Dempsey par Firpo.

G. P.

### Le R. F. Bernard, C.S.V.

On sait que notre distingué collaborateur, le R. F. Bernard, des Clercs de Saint-Vincent, nous a depuis deux ans à Paris d'importantes études littéraires et historiques. Il vient d'y soutenir (le 14 juin), devant un jury composé de MM. Henri Froidevaux, doyen de la Faculté des Lettres, et Gustave Gauthier, professeur d'histoire contemporaine, à l'université catholique de Paris, une thèse sur *La Gaspésie, foyer de vie française et catholique*, suivie d'un examen oral portant sur deux questions principales: a) Le Saint-Laurent: étude physique et économique; b) Les survivances françaises au Canada: leur histoire, leur importance, leur avenir. La soutenance s'est terminée par l'attribution au candidat du *Diplôme d'Etudes supérieures d'Histoire* (l'équivalent du Doctorat en Sorbonne officielle), avec la mention *très honorable*.

La thèse de R. F. Bernard portait particulièrement sur le rôle des Acadiens en Gaspésie. C'est en même temps qu'un travail d'histoire scientifique, un pieux hommage à la mémoire de ses ancêtres acadiens.

Nous nous réjouissons de ce qu'un silet d'histoire si cher à nos coeurs ait été porté à l'Université catholique de Paris et nous félicitons respectueusement l'auteur de son beau succès.

### Une excuse

En dépit de nos prévisions, nous avons été incapables de satisfaire à la demande considérable pour le numéro du "Devoir" d'hier. Le tirage régulier et le tirage supplémentaire ont été complètement épuisés. Notre réserve y a passé.

Nous présentons nos excuses à nos lecteurs et prenons des mesures pour éviter la répétition de ce contretemps.

Nous prions nos lecteurs de nous aider en retenant d'avance le "Devoir" chez leur dépositaire.

## La session d'Ottawa

### Les conservateurs veulent que Murdock reste dans le cabinet

Il contribuera, dit M. Logan, à affaiblir davantage un cabinet déjà faible — M. Bureau déclare qu'à la place de M. Murdock il eût agi comme lui — M. Archambault présente le rapport — Vives interruptions — Le héros fait son entrée triomphale — Au Sénat

(Par Léo-Paul DESROSIERS)

Ottawa, le 26. — Le débat sur les accusations formulées contre M. Murdock a fait long feu. Le ministre du travail est sorti blanchi de toute une avalanche de discours, mais, ce n'est qu'à trois heures et demie, ce matin, et après trois vives interruptions, suivies avec intérêt par la députation presque au grand complet.

Le vote, cependant, sur l'amendement des conservateurs au rapport de la majorité du comité parlementaire chargé d'étudier le cas de M. Murdock a donné une grosse majorité au gouvernement. Pas moins de 149 progressistes et libéraux ont voté contre 39 conservateurs, aucun des partis ne souffrant de défection, pour dire que M. Porter n'avait pas réellement et légalement prouvé son acte d'accusation.

Mais M. Irvine, député ouvrier, s'est levé ensuite pour présenter un autre amendement. Suivant un principe de la loi électorale qui rend trois verdicts possibles, celui de coupable, de non coupable, et d'accusation non prouvée, il a demandé au parlement de renvoyer le rapport au comité pour que celui-ci en retranche les mots qui disent que M. Murdock n'est pas coupable. Il voudrait y faire insérer à la place ceux d'accusation non prouvée.

Inutile de dire que les libéraux ne veulent pas de cet amendement, car ils souhaitent blanchir complètement M. Murdock, et que les conservateurs n'en veulent pas, non plus, car ils veulent, pour leur part, le noircir à tout jamais. C'est ce que disent en peu de mots le premier ministre, le chef de l'opposition, et M. McGowan qui a parlé pour la faction progressiste favorable au gouvernement. Vingt-deux progressistes et travaillistes ont appuyé cet amendement tandis que 129 libéraux, conservateurs et progressistes ont voté contre. Mais les conservateurs qui n'avaient pas beaucoup le souci d'augmenter la majorité ministérielle n'ont pas contribué plus que six ou sept votes à cet alignement des partis.

Mais leur absence ne les a pas empêchés de demander le troisième vote sur l'adoption ou le rejet du rapport de la majorité du comité. Ils ont alors entrés en bloc et ont aligné, avec l'appui de quelques progressistes, 44 votes, contre les 119 du parti libéral aidé du reste du parti progressiste.

M. Murdock était donc définitivement blanchi. La comédie était terminée. Alors, pour compléter la scène, M. Murdock qui attendait en arrière de la porte est entré à pas carrés, comme on dit si souvent, et est venu prendre son siège pendant que les libéraux applaudissaient à tout rompre. Le premier ministre lui a donné une poignée de main, et l'on a passé à autre chose.

Les scènes amusantes n'ont pas manqué, et deux ou trois fois, de violentes altercations se sont produites entre le premier ministre et le chef de l'opposition, M. Drayton et le premier ministre, M. Bureau et M. Porter. Un député, M. Gagnon, d'ailleurs, s'est en même temps interrompu les discours des conservateurs et a placé ses réflexions à la fin de chaque phrase, régulièrement, continuellement, avec une insistance remarquable et extraordinaire. Les conservateurs, au bout d'un certain temps, ont parlé de demander son expulsion, puis ils ont laissé faire ensuite. Quelques interruptions amusantes, d'autres étaient polies, d'autres ne l'étaient pas, mais M. Finn ne s'en souciait guère, et semblait prendre plaisir à se tailler une réputation parlementaire qui ne l'aidera point à faire son chemin.

M. Bureau s'est aussi laissé aller sur les petites heures. Il a déclaré qu'il aurait fait la même chose que M. Murdock, qu'il n'aurait pas renoncé à l'argent à moins d'être forcé par les tribunaux, que le ministre du travail avait agi en bon père de famille en retirant son argent et qu'il méritait des félicitations. Il a parlé de l'hyocrisie conservatrice, des déclarations malhonnêtes, de toutes sortes de choses avec aplomb et vigueur. Il a souligné le côté humain du cas de M. Murdock, qu'on veut faire sortir de la politique alors qu'il est encore jeune, qu'on a obligé à remettre son dépôt alors qu'il est jeune et possède une nombreuse famille.

M. Drayton avait parlé auparavant des déclarations du premier ministre, de son discours qui ressemblait à une farce, de ses coups de poings sur la table qui tenaient lieu d'arguments. Mais lui-même a placé son long discours sans cesse couronné par les interpellations sérieuses ou cocasses, les rires, un brouhaha, les points d'ordre. En somme journée animée où l'on s'est plutôt crêné le chignon avec entraînement et vigueur, comme dans l'ancien temps.

### LE RAPPORT

M. Jos. Archambault, député de Chambly-Verchères, a demandé

l'adoption du rapport du comité blanchissant M. Murdock dans un discours assez long, mais clair, intéressant et bien divisé. Ce rapport est à l'effet que le ministre du travail a bien retiré \$4,050 de la *Home Bank*, succursale d'Ottawa, le 15 août dernier, mais qu'il avait ainsi agi sur informations obtenues de M. Gordon, et que rien ne prouve qu'il a manqué à ses obligations de ministre de la Couronne et de député du parlement.

M. Archambault, après avoir complimenté le comité du bon travail qu'il a fait et de la manière dont il l'a exécuté, déclare tout de suite qu'une enquête de cette sorte doit être conduite comme un procès devant les tribunaux, et qu'ainsi il a dû appliquer, comme président, les lois de la preuve en toutes circonstances. M. Murdock lui-même s'est empressé d'éclaircir le comité et de révéler un bon nombre de faits qui seraient restés dans l'obscurité. Il faut lui en avoir de la reconnaissance. Ayant déclaré sous serment qu'il n'avait pas eu connaissance de la réunion du 14 août au soir entre les administrateurs de la *Home Bank* et quelques ministres, avant que cette entrevue ne soit généralement connue du public, on peut induire de ces paroles que le cabinet n'a pas débattu l'affaire à sa première réunion du 15 août au matin, et qu'ainsi M. Murdock n'a pas reçu d'informations officielles avant de retirer son dépôt. D'ailleurs, preuve corroborante que le cabinet n'a pas discuté l'affaire de la *Home Bank* à cette réunion, c'est que le premier ministre avait décidé, tout de suite, la veille au soir, dans le cours de l'entrevue, de refuser à la banque l'aide qu'elle demandait. Il est impossible d'aller plus loin de ce côté, car le serment d'office ne permet pas aux ministres de révéler ce qui s'est dit au conseil, comme le juge McKeown l'a décidé, comme il l'a jugé lui-même en compagnie d'une grande majorité du comité.

M. Murdock a aussi déclaré sous serment que le 15 août, au midi, à l'heure où il a retiré son dépôt, il ne possédait aucune autre information que celle que M. Gordon lui avait fournie le 9. C'est dire que le ministre du travail n'avait rien appris de nouveau à la réunion du conseil qui venait d'avoir lieu, et qu'ainsi les ministres n'avaient pas soulevé cette question. On peut conserver des soupçons à l'effet contraire, mais ce n'est pas sur des soupçons que l'on peut condamner un homme.

En admettant, dit ensuite M. Archambault, que M. Murdock aurait retiré son argent après avoir obtenu des renseignements secrets au conseil il resterait à décider s'il a mal agi ou s'il a bien agi. M. Archambault ne croit pas, pour sa part, qu'un ministre soit condamnable lorsqu'il s'agit simplement d'une perte, ne fait aucun gain et accomplit un acte de conservation. Des centaines de déposants ont retiré leur dépôt, ainsi que M. Murdock, dans les jours qui ont précédé la faillite, et personne ne les blâme. Bien plus, dit M. Archambault, supposons qu'un ministre assiste à une séance du conseil avec une somme considérable d'argent dans son gousset qu'il a l'intention de déposer à une banque déterminée, et que pendant cette séance il apprenne que cette banque va faire faillite. S'il ne la dépose pas alors, quand même, après, il se trouve absolument dans la position de M. Murdock aujourd'hui, et qui lui en ferait cependant un reproche.

M. Archambault termine son discours en insinuant que certaines choses se sont produites sous l'administration conservatrice, beaucoup plus graves, beaucoup plus sérieuses, mais dont il ne veut pas parler pour conserver sa dignité de président de comité.

### M. PORTER PARLE

M. Gus Porter, qui a lancé l'accusation contre M. Murdock, s'attache à tisser ensuite autour du ministre la preuve des circonstances et des présomptions qui ne manquent pas de force. Le ministre du travail, dit-il, ne mérite pas la sympathie, parce qu'il n'a pas donné d'explications vraies avant d'y être forcé par l'enquête, malgré les accusations explicites des journaux. Lorsque les journaux ont répandu l'affaire il a déclaré avoir retiré son argent pour payer sa maison, tandis qu'en réalité, il l'avait retiré pour le déposer ailleurs et le mettre en sûreté. Il a contredit lui-même sa première déclaration. D'ailleurs il n'a pas remis l'argent tout de suite, mais il a attendu jusqu'au dernier moment pour s'exécuter. Et lorsque lui-même a demandé une enquête en Chambre, le ministre ne s'est pas défendu comme il aurait dû le faire. Toutes les actions du ministre emportent avec elles la conviction qu'il voulait tromper. D'ailleurs M. Murdock, en recevant les confidences de M. Gordon

## L'Afrique-sud nommerait un ministre en Europe avec siège en Hollande

Le "Rand Daily Mail" annonce cette nouvelle — M. Hertzog aura complété son cabinet lundi prochain

Le chancelier Marx a convoqué une conférence des Etats fédérés allemands pour le 3 juillet — La politique anglo-française

JOHANNESBURG, 26 (S. P. A.) (via Reuter). — Le *Rand Daily Mail* croit savoir que le nouveau gouvernement nationaliste de l'Union a l'intention d'accréditer un ministre de l'Afrique-Sud en Europe avec siège en Hollande.

### LE CABINET SUD-AFRICAIN

LE CAP, 26 (S. P. C.) (via Reuter). — Le cabinet du nouveau premier ministre James-Barry Hertzog sera complété lundi prochain après une conférence avec le parti travailliste.

Le cabinet tiendra sa première assemblée le même jour. L'une des premières questions à l'étude sera de choisir la date de la visite du prince de Galles.

### UNE GRANDE CONFERENCE ALLEMANDE

BERLIN, 26 (S. P. A.). — Le chancelier Marx a invité les premiers ministres des Etats fédérés allemands à une conférence qui sera tenue le 3 juillet. On y discutera la situation politique générale et en particulier la question des réparations.

### SERIEUSES DIVERGENCES

PARIS, 26 (S. P. A.). — Les journaux du matin, dont la plupart sont opposés au gouvernement Herriot, disent que la différence entre les gouvernements britannique et français sont si importantes qu'il est possible que la conférence interalliée proposée pour le 15 juillet soit retardée.

Ils disent beaucoup la rédaction différente des communiqués officiels anglais et français émis après la conférence de Chequers Court. L'œuvre, qui appuie le gouvernement, dit que l'expression de "pacte moral" employée dans le texte français ne peut être traduite en anglais mais que la version anglaise "détermination commune" en est l'exacte signification.

sur la condition de la *Home Bank*, dans son bureau, les recevoir en sa qualité de ministre. Il ne peut être ministre pendant cinq minutes, et n'être plus ministre peu après. Ce seul témoignage suffit à l'incriminer et à prouver qu'il s'est servi de sa position de ministre pour faire un gain.

Puis tout indique aussi que le cabinet a discuté l'affaire de la *Home Bank* à sa réunion du 15 août au matin. La gravité de l'affaire, l'opinion des ministres exprimée dans leurs témoignages, le fait que M. Robb a demandé le 15 août au matin, à huit heures, des documents écrits

(Suite de la page 2)

## Le "Devoir" au voyage de liaison française

Les excursionnistes du voyage de liaison française quittent Montréal cet après-midi pour y rentrer le 12 juillet. Notre camarade Emile Benoit les accompagne pour représenter notre journal. Il nous adressera en cours de route des lettres et des dépêches.

Nos lecteurs, qui sont depuis longtemps au courant de ce voyage, ne seront pas étonnés que le "Devoir" s'y associe puisque, depuis sa fondation, il n'a cessé de prêcher le rapprochement entre les divers groupes français d'Amérique. C'est dans cette idée qu'il organise le pèlerinage en Acadie pour le 1<sup>er</sup> août prochain.

Rapportons à nos lecteurs que le convoi à destination de Grand-Pré et qui rentrera à Montréal en faisant le tour de la presqu'île de la Nouvelle-Ecosse quittera la gare Bonaventure le dimanche 17 août prochain.

On trouvera au reste l'horaire, la carte de l'itinéraire et les conditions du voyage à l'intérieur du journal.

## M. Gabriel Cusson

PRIX D'EUROPE DE 1924

Les journaux ont annoncé, dès lundi, que M. Gabriel Cusson avait remporté le Prix d'Europe de l'Académie de Musique, mais ils ne semblent pas avoir assez tenu compte du fait qu'il est élève à l'Ecole de Musique de l'Institut de Nazareth et non pas seulement de tel ou tel professeur.

Pensionnaire, dès son bas âge, de l'Institut des Aveugles, M. Cusson y a fait son cours entier de musique. Il ne doit pas son succès à une préparation spéciale, mais à un entraînement long et méthodique auquel ont pris part les bons religieux, comme les professeurs laïques de l'Ecole.

M. Cusson est deux fois lauréat de l'Ecole de Musique de Nazareth, 1922: piano, orgue et violoncelle; 1923, chant. Il est bachelier en musique de cette même école, affiliée à l'Université de Montréal (6 juin 1924). A cause des règlements qui

régissent le concours du Prix d'Europe, il a obtenu le 18 juin de cette année le diplôme de lauréat de l'Académie de Musique de Québec.

M. Cusson possédait donc la supériorité que confèrent les études de préparation du baccalauréat et c'est vraiment cette préparation qui lui a fait obtenir le prix. Il n'aurait pu en effet préparer ce grade universitaire, si l'Ecole ne lui avait donné, depuis toujours, pour ainsi dire, un enseignement prolongé et progressif, dont le résultat a été non seulement une culture musicale complète, mais une culture générale fort avancée.

Ses maîtres furent, outre la dévouée religieuse qui dirige l'Ecole de Musique de Nazareth, M. Gustave Labelle, pour le violoncelle, M. Alfred Lamoureux, pour le chant, M. Arthur Letondat, pour l'orgue et le piano, MM. Achille Fortier et Romain Pelletier pour l'harmonie, le contrepoint et la composition, mais son succès repose sur la base solide de l'enseignement qu'offre l'Institut. Sans doute les professeurs qu'elle emploie ont-ils formé M. Cusson, mais il faut avant tout considérer celui-ci comme élève de l'Ecole de Musique de Nazareth.

C'est M. Cusson s'étant inscrit au concours du Prix d'Europe et ses études avec l'excellent professeur qu'est M. Gustave Labelle lui avaient donné une forte préparation. Mais c'est le musicien complet que le jury de l'Académie a jugé. Outre le violoncelle, M. Cusson étudie en Europe le chant (il possède une forte voix de baryton) que M. Achille Fortier lui conseille fortement de cultiver, et la composition. C'est la première fois que l'Académie envoie à Paris un boursier aussi bien préparé et armé, car outre les spécialités déjà nommées, M. Cusson suivra les classes d'orgue que M. Marty, lui-même aveugle et l'un des plus grands organistes de Paris, donne à l'Institut National des Jeunes Aveugles.

Tout le monde se réjouira de la consécration que donne le jury de l'Académie de Musique à l'enseignement donné par l'Ecole de Musique de Nazareth. Déjà celle-ci avait formé deux bacheliers en musique, MM. Pierre Vézina et Armand Pelletier, qui ne se sont pas présentés au Prix d'Europe. Or ceux qui sont tant soit peu au courant des épreuves exigées pour ce grade, lesquelles comportent, en plus de connaissances musicales théoriques et pratiques complètes, une composition originale d'assez grande envergure, savent qu'on n'y peut réussir sans une longue préparation spéciale, appuyée sur un développement parallèle de la culture générale. On ne peut, en ceci, se faire chauffer comme pour la préparation d'un brevet d'admission à l'étude d'une profession.

L'Ecole, ses professeurs et ses nombreux amis suivront avec intérêt les progrès que fera M. Cusson à Paris, au cours de ses deux années d'étude. Préparé comme il l'est, possédant un sens musical aigu et un tempérament vibrant et doué de l'amour du travail, il ne saurait manquer de réussir.

Fred. PELLETIER.

## DEMAIN:

Ramsay MacDonald, homme d'Etat et pacificateur — L'odyssée d'un "traître" — M. MacDonald et la paix du monde — La prochaine conférence — En serons-nous? — par Henri Bourassa

## FRANCE RECONNAIT LA RUSSIE SOVIÉTIQUE

**Le cabinet Herriot en a décidé ainsi — Il remplit la promesse faite par son parti durant la dernière campagne électorale — Les opinions sont divisées à ce sujet**

Paris, 26. (S.P.A.) — Lors de sa réunion à l'Élysée sous la présidence de M. Doumergue, le cabinet Herriot a décidé de reconnaître officiellement la Russie soviétique. Cette décision, qui ne sera pas annoncée officiellement avant quelques jours, a suivi la réponse des États-Unis qui accusait réception de l'avis diplomatique concernant la reprise des relations entre la France et la Russie. Pendant le régime Poincaré les deux pays s'étaient engagés mutuellement à ne pas reconnaître le gouvernement soviétique avant d'en faire connaître la décision à l'autre partie.

Avant de prendre cette décision, M. Herriot a conféré avec les représentants des industriels qui ont des intérêts en Russie ainsi qu'avec les porteurs d'obligations. Mais les opinions semblent très divisées concernant la reconnaissance diplomatique. Aussi le cabinet a-t-il décidé de remplir la promesse faite durant la dernière campagne électorale.

En prenant cette décision, le gouvernement Herriot sait très bien qu'il rencontrera plusieurs

obstacles. Il se présente deux moyens : soit négocier avec la Russie pour obtenir la reconnaissance des dettes envers les porteurs français d'obligations russes et la reconnaissance seulement si on en arrivait à une entente, soit la reconnaître d'abord, comme a fait la Grande-Bretagne, et négocier ensuite afin d'essayer d'obtenir le plus possible dans les circonstances. M. MacDonald est à faire l'expérience de cette dernière méthode et jusqu'à maintenant on ne voit pas encore quels en seront les résultats pratiques. Mais M. Herriot remarque que l'autre méthode fut adoptée depuis quatre ans et la Russie n'en a pas souffert beaucoup apparemment et que de plus elle n'a rien accordé ni rien reconnu des dettes de l'ancien régime. Il est certain que l'opposition protestera avec force contre la présence à Paris de Rokovsky et de sa suite, pour lesquels on a même retenu les appartements, mais l'opinion publique semble favoriser de faire quelque chose dans ce domaine, même si on doit risquer de ne rien réussir de pratique.

## DU CHAHUT AUTOUR DU KU KLUX KLAN

**Le seul mot de Ku Klux Klan a provoqué des incidents pugilistiques hier à la convention démocratique — Le nom de McAdoo est acclamé.**

New-York, 26. (S.P.A.) — A la convention démocratique hier, lorsque le Ku Klux Klan fut nommé, il a donné lieu à une manifestation d'opposition qui s'est terminée par une partie de boxe entre plusieurs délégués qui n'ont pas, apparemment résolu la question.

Lorsqu'on en fut arrivé au stage de nommer les candidats à la présidence, on a acclamé McAdoo pendant près d'une heure, ce qui démontre bien la valeur de son organisation. Le nom du gouverneur Smith sera présenté aujourd'hui. Mais il n'y aura pas de scrutin avant demain ou samedi.

Concernant la question du Ku Klux Klan, un sous-comité cherche à rédiger une déclaration de prin-

cipe qui unirait tout le parti. Le comité ne semble pas favoriser de nommer le Klan dans cette déclaration, mais de le laisser entendre dans une formule générale. On favorise l'entrée des États-Unis dans la Société des nations et on se prononcera pour l'application de la loi sans nommer le 18ème amendement de la loi Volstead sur la prohibition. On croit que le programme du parti sera terminé et soumis à la convention demain matin.

Tard dans la soirée, le sous-comité s'est prononcé en faveur de l'indépendance des Philippines, une loi contre la corruption des fonctionnaires et des représentants et une loi pour défendre le "mouillage" du capital dans les compagnies.

## M. MacDonald REFUSE DE SIGNER

**Le chef d'Etat anglais n'a pas voulu engager son pays par écrit à assurer la sécurité de la France.**

PARIS, 26 (S. P. A.). — D'après l'*Intransigeant*, le premier ministre MacDonald aurait rejeté carrément la proposition de M. Herriot qui voulait que la Grande-Bretagne s'engage par écrit à assurer la sécurité de la France. Il aurait aussi refusé d'accepter le point de vue français sur les quinze années d'occupation de la Rhénanie d'après le traité de Versailles. M. Herriot voulait que ces quinze années ne comptent qu'à partir du moment où l'Allemagne s'acquitterait de ses paiements. C'est l'échec de M. Herriot à obtenir cette garantie de sécurité, ajoute le journal, qui pousse les deux premiers ministres à se donner rendez-vous à Genève dans l'espoir que la Société des Nations pourrait sanctionner des alliances défensives qui protégeraient adéquatement la France.

## Feu M. Napoléon Lachance

Nous apprenons la mort de M. Napoléon Lachance, inspecteur-organisateur de la Société des Artistes canadiens-français, survenue à sa résidence, à Longueuil, le 25 juin courant.

M. Lachance est né à Montréal, le 26 juin 1846, du mariage de M. Evariste Lachance et de dame Marie Gendron. Il épousa, le 10 août 1868, mademoiselle Eleonore Prevost, et de ce mariage sont nés trois enfants : M. Remy Lachance, employé des douanes; madame Rose de Lima Bourdon et madame Hermine Deschênes.

Mutualiste, M. Lachance fut président général de l'Union Saint-Joseph de Montréal et président de la section St-Jean-Baptiste, de la Société Saint-Vincent de Paul. Admis dans la Société des Artistes canadiens-français, en 1887, il fut élu au poste de directeur général le 19 juin 1894, et le 25 mai 1897, il fut nommé inspecteur-organisateur de la Société, position qu'il occupa jusqu'à sa mort.

Les funérailles auront lieu samedi, le 28 juin courant, à 8 heures a.m., en l'église paroissiale de Longueuil. Le départ du convoi funéraire aura lieu à sa résidence, 16, rue St-Etienne, à 7 h. 45 a.m. (heure avancée).

## Ce soir à Saint-Eusèbe

Voici le programme qui sera exécuté ce soir à l'occasion de l'inauguration des orgues de St-Eusèbe de Verceil :

1. Festival fantasie, H. Tschirch; 2. a) Bénédiction nuptiale, Th. Dubois; b) Sérénade, Squire; c) Adieu-Fidèles, arrangement pour orgue par Mme Blanche Alméras-Fournier; 2 bis: Extase de la Vierge, Massenet; M. C. A. Desmarais; 3. Menuet français, Amédée Tremblay; 4. a) Andante Cantabile, IV symphonie, Ch. M. Widor; b) Ghanon matinale, Frilér; c) Mélodie, Thalberg; arrangement pour orgue par madame Blanche Alméras-Fournier; 5. Toccata en ré, R. Kindler; 6. Marche héroïque, Saint-Saëns.

Programme de la Bénédiction du Très-Sacré-Sacrement :

Cor Jesu, Cor Marine, F.H. O Salutaris (la capella) Perosi. Salve Regina (de la trappe d'Oka). Salve Cistercien, Salve Pater Salvatoris, Richard R. Terry, (la chorale de l'Académie Mélior). Tantum ergo G. Schoofs.

Maître de chapelle, prof. Jean Goulet. Organiste, prof. A. St-Martin.

Les billets sont en vente chez Ed. Aychambaut, marchand de musique, rue St-Eusèbe, est, et au presbytère St-Eusèbe.

## MUSSOLINI RÉFORMERA LES MILICES FASCISTES

**Les fascistes devront prêter le serment d'allégeance au roi — Le premier ministre italien gouvernera avec le parlement.**

Rome, 25. (S.P.A.) — Mussolini a fait l'un de ses plus importants discours en Chambre hier. Il a affirmé que le gouvernement fasciste est prêt à gouverner constitutionnellement par l'entremise du parlement; qu'il est prêt à donner au fascisme un caractère de stricte légalité et de la purifier de tous ses indésirables et de suivre une politique de conciliation nationale qui oubliera volontairement le passé et les luttes sanglantes qui l'ont caractérisé, mais l'opposition ne devra pas tenter de renverser le régime ou de forcer le gouvernement à délaissé ses principes qu'il est déterminé à défendre à tout prix.

Il a parlé devant 341 des 382 députés fascistes. Toute l'opposition a décidé de s'abstenir de paraître en Chambre.

Il a dit que l'opposition tient des assemblées dans toutes les principales villes et qu'elle demande la démission du gouvernement, la dissolution de la milice fasciste et une élection immédiate, mais Mussolini dit que pour aucune considération il ne consentira à ces demandes. Il n'est pas prêt à changer la situation actuelle parce qu'elle est suivant les principes du fascisme et qu'elle est le résultat d'une longue lutte durant laquelle 3,000 de ses compagnons ont perdu la vie.

Ce qu'il craint le plus c'est que l'opposition soit déterminée à ne plus apparaître en Chambre pour protester contre le parti fasciste et contre ses méthodes. Aussi semblait-il assez indécis sur ce qu'il fera si les députés socialistes et autres n'apparaissent plus en Chambre. Mais il a ajouté que ce n'est pas parce que l'opposition se retire de

la Chambre que le parlement ne peut plus fonctionner. Il dit que si l'opposition réalise quelles sont ses responsabilités, ses membres reviendront à la Chambre prendre leur part au gouvernement du pays, même si cette part ne consiste qu'à critiquer les méthodes du gouvernement fasciste. "Vous qui êtes témoins des efforts du gouvernement, ajoutez-il, vous qui connaissez le programme que le gouvernement désire suivre, vous pouvez conserver en paix votre conscience si la crise augmente au lieu de diminuer; l'opinion publique et l'histoire ne peuvent nous blâmer."

Jusqu'à maintenant la milice fasciste ne prêtait serment d'allégeance qu'au gouvernement fasciste et non au roi. D'où les critiques de l'opposition qui disaient que cette organisation était illégale puisque toutes les milices doivent être soumises au roi. Aussi Mussolini a-t-il décidé sur ce point en assurant qu'à l'avenir toutes les milices prêteront serment d'allégeance au roi.

Il a protesté avec énergie contre la campagne de dénigrement et d'accusations fausses portées contre certains membres du gouvernement dont l'honnêteté et la valeur ne peuvent être mises en doute. Ces personnes ne furent pas mêlées au meurtre de Matteotti et l'opposition ne voulait que jeter le discrédit sur le gouvernement.

Il a assuré qu'il est faux que le roi et lui fussent divisés sur certaines questions. Après son discours, il est allé continuer son travail au ministère des affaires étrangères où la foule s'assembla pour lui manifester son admiration et son attachement.

## PROPOS D'OTTAWA

Suite de la 1ère page

aux administrateurs de la banque, le fait que M. Murdock a déclaré que durant cette journée-là, il s'était produit des événements qui l'avaient enfin décidé à retirer son dépôt, tout prouve bien, et jusqu'à l'évidence, que le cabinet avait discuté cette affaire, que M. Murdock était présent, et qu'il n'y a pas d'autre raison déterminante du retrait de son dépôt à une heure, moins de dix minutes après la fin de la séance.

M. Porter présente alors son amendement au rapport du comité, amendement qui déclare que la preuve est suffisante pour condamner M. Murdock.

M. Gorman, libéral, défend ensuite M. Murdock. Il parle pendant assez longtemps du dépôt fait au nom du secrétaire. "Le ministre du travail, dit-il, avait l'habitude de faire les dépôts de cette manière, et de plus, cette journée-là, il n'avait pas le temps d'aller à la banque lui-même, car d'autres affaires pressaient."

"Tout ce que les conservateurs ont réussi à obtenir, dit-il, c'est une preuve de circonstance. Cette sorte de preuve est quelquefois utile, mais elle n'est pas suffisante dans le cas qui occupe la Chambre, car l'opposition ne peut pas prouver que M. Murdock n'aurait pas retiré son dépôt, même si à la première réunion du cabinet on avait parlé de toute autre chose que de l'affaire de la Home Bank. Les cours ne l'auraient pas admis."

## L'AMENDEMENT EST REJETÉ

M. Lemieux déclare alors que l'amendement de M. Porter n'est pas rédigé comme il le faudrait, et qu'ainsi il doit le rejeter. M. Hanson présente tout de suite un autre amendement. Il accuse les membres libéraux du comité d'avoir conduit les procédures avec un esprit partisan et préjugé, d'avoir agi d'une manière trop étroite et trop judiciaire lorsque le cas lui-même demandait beaucoup de largeur de vues et beaucoup plus de latitude. Il soutient que le jugement de M. Archambault, en ce qui concerne le jugement de M. McKee, a été influencé par les ministres n'avaient pas le droit de déclarer le nom de leurs collègues présents au conseil, était parfaitement absurde, grotesque même, et si injuste que M. Murdock s'en est aperçu peu après et a déclaré qu'il était présent.

Puis il conteste l'argument de M. Archambault qui avait prétendu que M. Murdock avait déposé son argent tout de suite, car il ne faisait pas un gain. C'est, dans son opinion, de la mauvaise casuistique. Il faisait tort aux autres déposants, aux actionnaires, et il faisait lui-même un gain considérable en évitant une perte. La remise de l'argent, ajoute M. Hanson, est une autre preuve de culpabilité.

Et il termine en disant que le gouvernement ne peut rien faire qui fera plus de plaisir à l'opposition que de retenir M. Murdock parmi les membres du gouvernement. Voilà qui fera notre affaire, dit-il, car le cabinet déjà faible s'affaiblira encore et les conservateurs auront le soin de l'attaquer sur ce point d'un océan à l'autre, afin que personne n'en ignore.

## Mlle McPHAIL SCANDALISÉE

Mlle McPhail ne digère pas le fait que M. Murdock ait retiré son argent tout de suite, avant son repas, qu'il n'ait pas déposé son argent tout de suite ailleurs, mais se soit rendu à son bureau pour la donner à un secrétaire afin qu'elle le dépose elle-même en son nom. Il y a trop de choses qui ne s'expliquent pas naturellement dans l'histoire de M. Murdock et c'est pourquoi elle votera contre le rapport avec plusieurs progressistes.

Le chef de l'opposition qui parle ensuite raisonne de la même manière que Mlle McPhail. M. Murdock en déposant son argent au nom d'un secrétaire a fait quelque chose d'absurde, et qui marque le soin de se couvrir. En laissant quelques dollars à la Home Bank, il prenait encore soin de se couvrir. En faisant une fausse

déclaration aux journalistes lorsque les journaux ont publié l'affaire, il tentait de se couvrir encore. En refusant tout d'abord de dévoiler le nom des ministres présents à la réunion du cabinet du 15 août, le gouvernement voulait couvrir M. Murdock. En ne déclarant pas aujourd'hui que l'affaire de la Home Bank n'a pas été débattue à cette même réunion, comme il peut parfaitement le faire, le cabinet couvre encore M. Murdock. En somme, du commencement à la fin de toute cette aventure, on voit un ministre, un gouvernement qui tentent de s'excuser, de cacher une faute, de trouver des excuses et qui, lentement, doivent vider leurs positions l'une après l'autre, car elles sont intenable. M. Meighen décide aussi M. Logan, libéral, à retirer une déclaration un peu violente à l'effet que M. Peter Smith, l'ancien trésorier provincial de l'Ontario, était sur le chemin des pénitenciers. Ne condamnons personne avant que les tribunaux se soient prononcés, reconnaît M. Logan qui avoue s'être laissé entraîner par la chaleur de l'improvisation. Et voilà qui nous rappelle un incident piquant du parlement québécois alors que M. Taschereau s'était laissé emporter de la même manière.

M. Cannon et ensuite M. Mackenzie King parlent de M. Murdock, mais pas beaucoup des faits qui sont devant la Chambre. Ils défendent le ministre du travail qui possède l'admiration de toute la population canadienne, serait un homme juste, intègre et l'ami de la classe ouvrière. Les conservateurs, disent-ils, veulent le faire sortir de la vie publique et s'en débarrasser, parce qu'ils se souviennent des accusations que M. Murdock a lancées autrefois contre les ministres conservateurs, alors qu'il était membre du tribunal du commerce. Ils soutiennent que l'honneur de la Chambre est sain et sauf. Ils insistent aussi sur la partie de l'argument qui leur offre un avantage, celle où l'inculpé a dit qu'il avait retiré son dépôt sans informations officielles.

## LA SITUATION POSTALE A WINDSOR

A Windsor, la situation postale n'est pas beaucoup meilleure. La police ne donne pas toute la protection possible aux postiers ni à ceux qui veulent s'engager. Sur 36 employés nouveaux que le maître de poste a acceptés, 8 seulement sont restés au travail. Sur 200 individus à qui on a offert les places des grévistes, un seul a dit oui. Les autres ont refusé parce qu'ils craignent les mauvais traitements.

A Toronto, la situation s'améliore un peu. On a commencé à faire la livraison à domicile en certains quartiers. Les nouveaux employés se familiarisent avec la topographie de la ville. Mais les femmes des grévistes menacent et intimident les femmes de ceux qui sont retournés au travail. Les grévistes eux-mêmes ont réussi à dissuader de travailler quelques-uns des leurs qui avaient repris leur tâche quotidienne.

Dans son communiqué aux journaux, M. Stewart ajoute que 200 des salaires supérieurs à ceux qu'ils recevaient avec la mise en vigueur de la nouvelle échelle. D'autres grévistes ont laissé des positions qui leur donnaient jusqu'à \$1,900 par année. Il ajoute enfin que le gouvernement paie aux postiers 3 semaines de vacances par année, plein salaire en cas de maladie, double paie pour travail les jours de fête.

## Léo-Paul DESROSIER.

## A la chapelle de Marie-Réparatrice

Chapelle de Marie-Réparatrice, 1025, Mont-Royal ouest, jeudi, veille de la fête du Sacré-Cœur, Heure Sainte de 8 à 9 heures du soir. Office du Sacré-Cœur, cantiques, a-mende honorable, salut solennel.

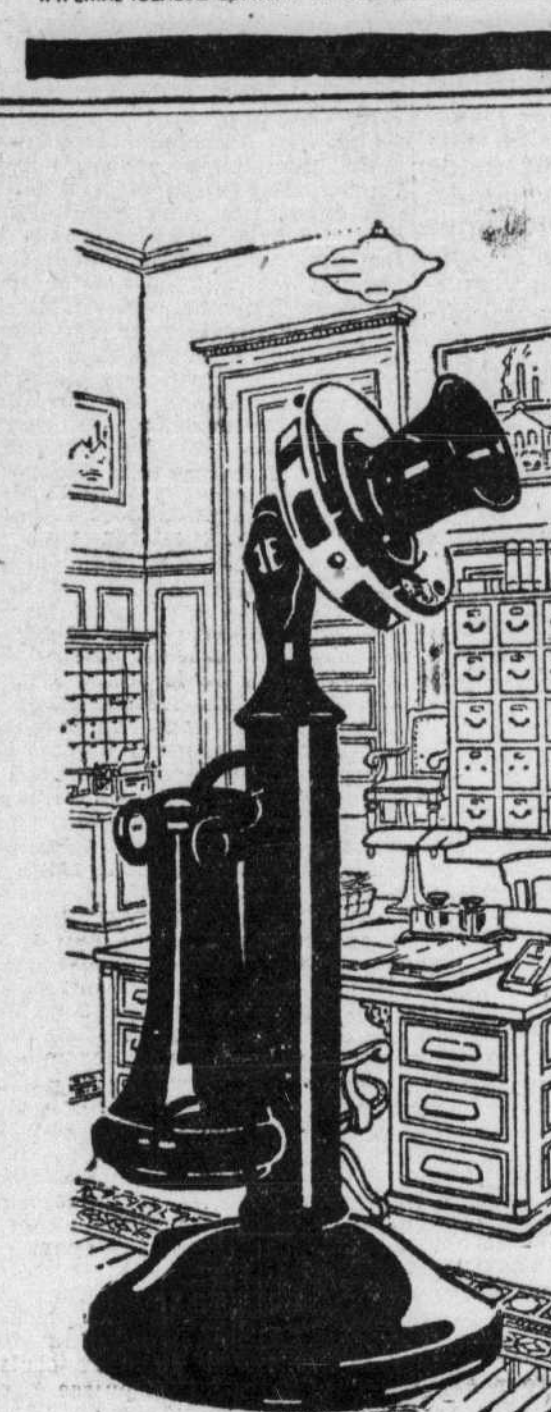
Vous êtes priés d'y assister. Samedi prochain, une retraite fermée pour les jeunes filles; celles qui ont demandé leur place peuvent se rendre au couvent sans leur billet d'admission à cause des difficultés de la poste. Couturière demandée au couvent de Marie-Réparatrice.

La bonne vieille marque  
au bon vieux prix

# Le Cigare Stonewall Jackson

Est remis à

Manufacturé par "General Cigar Company Limited",  
IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA LIMITED, Seuls Distributeurs



F. G. WEBBER,  
Gérant.

## Préparez le terrain --avant de Téléphoner

UN MANUFACTURIER qui emploie le Longue Distance pour ses ventes, attribue le succès phénoménal d'une récente campagne de "Ventes par Téléphone" dans une grande mesure au fait que ses détaillants étaient avisés d'avance.

Il avait adressé à chaque détaillant une carte dans le genre de celle reproduite ci-dessous. Trois jours plus tard il es appelait sur une base de Station-à-Station. Dans certains cas il profita des tarifs réduits en vigueur de 8.30 à minuit en les appelant dans la soirée.

Les détaillants étaient préparés et il n'y eut pas de pertes de temps car presque tous avaient les renseignements devant eux. Et la campagne fut un grand succès, non seulement au point de vue de la quantité des marchandises vendues, mais de l'économie dans les frais de vente.

C'est un plan qui vaut bien qu'on l'essaye.

M.....  
Nous avons l'honneur de vous aviser que notre M.....  
vous appellera par Longue Distance à.....  
(date)  
(heure)  
au sujet de notre offre spéciale.  
Blanc et Compagnie

## Le cas de Me Jacobs

IL DEMANDE AU CONSEIL DU BARREAU DE FAIRE UNE ENQUÊTE — MOREL ACCUSE NIERI D'AVOIR TUÉ OLÉROUX ET STONE

Me Lyon-W. Jacobs s'est présenté hier après-midi devant le conseil exécutif du Barreau de Montréal et a demandé que ce dernier fasse une enquête sur les accusations qui ont été lancées contre lui au cours du procès. Il a protesté qu'il y allait de l'honneur de tout le Barreau. On lui a répondu que la chose serait faite en septembre prochain, au début de l'année judiciaire. La prochaine assemblée du Barreau n'aura lieu qu'en septembre et le conseil ne tiendra pas d'assemblée spéciale à moins que l'affaire ne prenne des développements nouveaux.

On ne sait encore s'il y aura une enquête royale. Personne ne paraît pressé d'en vouloir. Me Calder est parti hier pour Québec où il doit conférer avec le Premier ministre sur l'opportunité de former une Commission royale.

A la prison de Bordeaux, les condamnés à mort sont très abattus. Seul Morel reste calme. Il proteste que Nieri a tué Oléroux et aussi Stone. Il prétend que lui-même Morel, n'a pas été tué par lui-même par miracle. Nieri voulait ainsi avoir une part plus grande.

## Ceux qui ont chomé

Voici une liste supplémentaire des magistrats qui ont fermé à l'occasion de la St-Jean-Baptiste :

MM. J.-O. Lemieux, rue St-Denis; Leduc, Legage et cie, Mont-Royal; H. Sylvestre et Fils, Mont-Royal; Mme Châteaufort, Mont-Royal; M. E.-G. Laurin, Mont-Royal; M. Léger, limitée, Mont-Royal; R. A. Gérard, Mont-Royal; Alfred Goyette, Mont-Royal; P. Fournelle, Mont-Royal; Robert, limitée, Mont-Royal; Joseph Dugal, Mont-Royal; Ludger Gravel, Mont-Royal; R. Gariépy, Ontario-est; Labrecque et Pellier, St-Timothé; Gauthier, Dorval, limitée, Mont-Royal; L. Bleau, Mont-Royal; R. Gélinais, limitée, Mont-Royal; E. Côté, Ste-Catherine est; L.-W. Moreau, Ste-Catherine est; J. L. Turgeon, Ste-Catherine est; J. E. Bénard, Ste-Catherine est; J.-A. Biron, Ste-Catherine est; A. Laverdure, Ste-Catherine est; C. Bélanger, Ontario est; J.-A. Chartrand, Notre-Dame ouest; Lamarre et frères, Notre-Dame ouest; Alerin et frères, Notre-Dame ouest; F. Grand-champ, Notre-Dame ouest; M. Leclerc, Notre-Dame ouest; Syndicat Saint-Henri, Notre-Dame ouest; M. J.-A. Alpin, Notre-Dame ouest; A. Racine, Ste-Catherine est; H. Fortin, Dufresne; L.-P. Dion, Ste-Denis; Mount-Royal Color and Varnish Co. Limited, Dorchester est; Le Comptoir National d'Arg., St-François-Xavier.

**Café "VICTORIA"**

ne varie jamais  
— en arôme  
— en force —

LAPORTE-MARTIN  
Limitée  
Montréal — Ottawa

Un des Fameds Produits "VICTORIA"

## Le "Devoir" compte sur vous...

VOUS avez certainement besoin d'impressions soignées : cartes d'affaires, cartes de visite, cartes de faire-part, cartes et tributs mortuaires, remerciements, convocations, programmes, menus, adresses, en-têtes de lettres et d'enveloppes, circulaires, etc.

NOUS sommes en mesure de vous faire ces travaux d'une façon artistique, rapide et à bon compte.

NOUS mettons à votre service une équipe de maîtres-ouvriers en art typographique. Voyez-nous ou téléphonez; notre représentant passera chez vous.

**LE "DEVOIR"**  
336-340, Notre-Dame-est - Main 7460



## TRIBUNAUX CIVILS

## L'affaire du "Tram-Power"

L'IMPERIAL TRUST ET LES ANCIENS DIRECTEURS DE LA MONTREAL TRAMWAY AND POWER CO PRODUISENT LEUR PLAIDOYER — ILS PLAIDENT BONNE FOI

L'Imperial Trust Company et les anciens directeurs de la Montreal Tramway and Power Company, Limited, poursuivent la loi y a plus d'un mois par le nouveau conseil d'administration de cette dernière compagnie, viennent de produire leur plaidoyer.

Le Tram and Power poursuit ses anciens directeurs de la Montreal Tramway and Power Company, Limited, pour une somme de plus de quatre millions. Il prétend que ces directeurs l'ont forcé à acheter une série d'obligations de la Montreal Tramways Company qui devaient lui être confiées gratuitement, et qu'il a perdu ainsi par ces transactions illégales, une somme de plus de quatre millions qui représente les obligations qu'on lui a forcés d'acheter et les dépenses qui s'en sont suivies.

Comme les défendeurs faisaient mine de ne pas répondre, Me Caban procuroit du Tram and Power, a demandé jugement. C'est alors que les défendeurs se sont décidés à répondre par un plaidoyer.

Ce dernier porte que les conventions auxquelles réfère la déclaration de la demanderesse ont été enregistrées à la où elles devaient l'être et que toutes les autres transactions mentionnées dans la déclaration ont été dûment révélées l'orsqu'elles devaient l'être en vertu des statuts qui régissent la compagnie et en vertu des articles du memorandum d'association. Tous les actionnaires, continue-t-il, ont eu toutes les occasions voulues pour prendre connaissance de toutes les transactions que les défendeurs ont faites.

Un autre paragraphe de la défense déclare que la loi qui régit la compagnie donne aux actionnaires tous les remèdes nécessaires pour faire tenir une assemblée générale des actionnaires. La défense soutient en conséquence que le retard des actionnaires à agir démontre que ces derniers étaient absolument satisfaits qu'il n'y ait pas d'assemblée générale des actionnaires tenue avant qu'ils ne le demandent.

D'ailleurs, les défendeurs soutiennent que toutes les transactions auxquelles réfère la déclaration de la demanderesse ont été faites par les directeurs et non par la plus entière bonne foi, dans l'intérêt de la compagnie et de ses actionnaires. Ils déclarent aussi que toutes ces transactions étaient connues des actionnaires de la demanderesse lorsqu'elles eurent lieu.

La défense prétend de plus que l'action au point de vue légal est prescrite et qu'elle est mal fondée en droit aussi bien sous la loi canadienne que sous la loi anglaise qui régit la demanderesse. Les allégués de la déclaration, prétendent, sont contraires aux articles du memorandum d'association de la compagnie.

Pour conclure les défendeurs demandent le renvoi de l'action en se réservant le droit de poursuivre la demanderesse et ses directeurs actuels pour de prétendues diffamations qui seraient contenues dans la déclaration de la demanderesse.

Seul, le sénateur Wilson qui est représenté par Mes Geoffroin et Prud'homme n'a pas encore produit de plaidoyer.

L'EQUIPAGE EST SEUL A BLÂMER

Le juge MacLennan a rejeté hier une poursuite de la Saint Lawrence Transportation Company contre la goélette Amédée T.

Le 23 octobre 1923, les matelots de la goélette étaient allés enlever les amarres qui retenaient une barge de la compagnie au quai, à Québec, afin que la barge dérivant, ils pussent y faire accoster leur goélette. Effectivement la barge est allée à la dérive et s'est enclouée sur le roc.

La Saint Lawrence Transportation a poursuivi la goélette comme responsable de l'aventure. Les propriétaires de la goélette ont rétorqué que cette dernière ne pouvait être mise en cause pour l'action de l'un de ses matelots, mais qu'elle ne se trouvait responsable de dommages envers un autre navire qu'en tant qu'elle aurait matériellement fait quelque dommage. Or dans le cas présent, la goélette n'avait fait aucune manœuvre physique contre la barge, elle n'avait occasionné aucun mouvement dommageable par une contravention quelconque aux lois de la navigation.

Le juge MacLennan a donné raison à la défenderesse. Il a reconnu que la compagnie poursuivante avait droit de recours contre le ou les matelots qui avaient enlevé les amarres, mais qu'elle ne pouvait poursuivre le navire lorsque celui-ci n'avait pas participé matériellement à cette action d'enlever les câbles.

## Graduées en dactylographie

An couvent de Saint-Barnabé, Mlle Yvonne Lamy a obtenu le certificat no 1663 et Mlle Jeanne-Eva Desaulniers le no 1666. Ces certificats ont été délivrés par l'Association des dactylographes du Canada. (Comm.)

## A la Trappe d'Oka

REMARQUABLE VIGUEUR D'UN TROUPEAU LAITIÈRE

Soumis pour la première fois à l'épreuve de la tuberculine depuis sa fondation, par les inspecteurs officiels d'Ottawa, le troupeau laitier de la Trappe d'Oka vient de faire preuve d'une rare vigueur de constitution. Sur les 112 bêtes qui le composent actuellement, aucun n'a réagi à l'épreuve, à l'administration des injections aux-mêmes, les doctes témoignage bien fait pour cette maison d'éducation où tant de jeunes gens vont passer une année à étudier l'industrie laitière pratiquée par les RR. PP. depuis au-delà de trois siècles. (Comm.)

## DES PERMIS DE CIRCULATION

ON DOIT EN DEMANDER D'ICI LE 15 NOVEMBRE POUR PÉNÉTRER DANS LA FORÊT

Québec, 26. — Il faut maintenant des permis de circulation pour voyager dans les bois, la saison des permis s'étendant du 15 juin au 15 novembre, suivant un arrêté ministériel signé récemment.

C'est que l'association protectrice des forêts fait tout en son pouvoir pour diminuer le nombre des incendies en forêt dans la province cette année. Si l'on songe que dans certaines parties du comté de Témiscamingue, non loin de Montréal, il n'y a pas eu de pluie pendant trente-trois jours et que le sol est sec sur une profondeur d'un pied et demi, il est facile de comprendre la nécessité des permis de circulation et d'établir une surveillance sur les allées et venues des gens dans les forêts de la province, parce qu'une allumette imprudemment jetée peut faire éclater une conflagration qui pourrait détruire des milliers d'acres de bois précieux.

On exerce une vigilance étroite sur toutes les forêts de la province afin de prévenir tout incendie et lorsqu'on en rapporte un quelconque, des hommes sont immédiatement dépêchés sur les lieux, comme ce fut le cas à Ste-Appoline, la semaine dernière, alors que quarante hommes et trois pompes furent sur les lieux en moins d'une heure après que le feu eut été signalé et bien qu'il eut fallu trainer ces pompes sur une distance de plus de quinze milles.

Jusqu'ici, à cause du printemps tardif et de la quantité de pluie tombée dans la province, il y a eu très peu d'incendie, mais le service de protection comprend que le danger approche et c'est pourquoi il fait des efforts extraordinaires pour que le nombre des incendies soit moins élevé cette année.

## Diplômes de dactylographie

(Académie St-Paul-de-la-Croix) — Saül-Récollet, 25. — Cette année six élèves du professeur Lauréat Dery ont obtenu le certificat de l'Association des dactylographes du Canada. Certificat no 1534, Adrien Hamel; 1535, Émile Charlebois; 1536, Roger Lapierre; 1685, Jean Desrochers; 1686, Roland Desrochers; 1687, René Séguin. Copie conforme aux registres de l'Ass. de l'Ass. des D. G. (Comm.)

## AU CONSEIL DE SHERBROOKE

LA DISCORDE REGNE ENCORE — LA DEMISSION DE M. E.-C. GATIN

Sherbrooke, 26. — Une lutte âpre et sourde et dont les éclats de temps à autres arrivent, jusqu'au public se poursuit à l'hôtel de ville de Sherbrooke.

Après M. B.-A. Dugal, le comptable en chef, qui a été renvoyé sur division du conseil, à la suite du départ de M. l'échevin Newton pour les jeux olympiques et dont la situation eût pu faire changer la nature du vote, c'est maintenant M. E.-C. Gatin, le secrétaire-trésorier, qui est démis de ses fonctions par le maire. On sait que l'une des factions du conseil était et est encore pour ce dernier tandis que l'autre favorise M. Dugal.

Hier, on annonçait à l'hôtel de ville la décision du maire d'employer encore temporairement les services de M. Dugal malgré son renvoi par le conseil, cela sur la recommandation du vérificateur actuel des livres municipaux, M. J.-H. Bryce, qui a besoin de renseignements de l'ancien comptable en chef pour continuer son travail de vérification.

Cependant, vers 5 heures hier après-midi, M. E.-C. Gatin, le secrétaire-trésorier de la ville, faisait parvenir une lettre à M. Dugal l'avertissant qu'il avait à se conformer à la décision du conseil et qu'en conséquence il devait quitter son travail à l'hôtel de ville.

C'est évidemment par suite de cette attitude de M. Gatin que M. Braut, le maire, a remercié, hier soir, le secrétaire-trésorier de ses services.

## Jeune homme qui se noie

John Morris, 19 ans, 16, rue Laurendeau, s'est noyé hier après-midi près du quai de Montréal-Est, dans un endroit où l'eau n'avait que quatre pieds de profondeur. On croit qu'il a été emporté par une embolie.

## Il a le crâne broyé

Un enfant de deux ans, Roland Tremblay, 503, rue Louis Veilliot, Notre-Dame-des-Victoires, a été très instantanément hier par une voiture de glace, près de chez lui. Il a roulé en-dessous de la voiture et a eu la tête fracassée.

## Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au Devoir: un dollar l'exemplaire

## LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES MACONS

Le syndicat catholique et national des maçons a tenu lundi soir, une très intéressante assemblée. M. R. Binette, agent d'affaires, a donné un rapport complet sur la situation à Montréal. Les perspectives de travail sont excellentes comme rarement elle l'ont été dans le passé. Le syndicat a décidé d'inaugurer une grande campagne de recrutement et d'organisation. D'ici au 1er septembre la taxe d'entrée est fixée à \$5. Cette campagne s'ouvrira lundi et tous les maçons non-syndiqués sont invités à une grande assemblée qui aura lieu le 30 juin.

Les délégués suivants ont été nommés au conseil syndical des métiers de construction: MM. A. Lavallée, L. Demers, L. Grenier.

## CONSEIL CENTRAL

Le conseil central des syndicats catholiques se réunit, demain soir, à la salle des syndicats, 655, de Montigny est. Rapports importants des délégués, des rapports importants des délégués, etc... Tous les délégués sont instamment priés d'assister. Election des délégués au congrès de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada. Par ordre.

## CERCLE LEON XIII

Le cercle Léon XIII est dans l'obligation de remettre à plus tard la soirée qu'il avait organisée pour la démonstration du service postal. La prochaine réunion du cercle n'aura lieu que jeudi prochain.

## Au congrès des bonnes routes

St-André-sur-Mer, N.B., 25. (S.P.C.) — M. G.-S. Henry, ministre de la voirie du Ontario, a présidé la session de mardi soir au congrès des bonnes routes.

Les principaux orateurs ont été le Dr L.-J. Hewes, du département des bonnes routes des États-Unis, qui a parlé de l'aide accordée par le gouvernement fédéral américain pour la construction et l'entretien des routes. Cette aide s'élève à environ 50 pour cent du coût total et dans certains États de l'ouest où il y a des parcs nationaux, environ 80 pour cent du coût des routes.

Le premier ministre Ventot a aussi lu un travail sur l'aide fédérale

pour la construction des bonnes routes. Il a dit que s'il n'y a pas d'obligation légale pour le gouvernement d'aider à la construction des routes, il y a certainement une obligation morale. Il a demandé aux congressistes d'adopter un programme pour faire une pression sur le gouvernement fédéral afin d'obtenir de nouveau son aide financière pour les routes à construire dans l'avenir.

Parmi les 5 variétés de Tabac Canadien naturel FOREST FRÈRES vous trouverez le tabac qui vous contentera.



**Supérieur sous tout rapport.**

**THE NOIR NOIR THE NOIR**

**SUPERIEUR**

**CHASE & SANBORN**

EN CARTONS DE 1/2 LB. & 1 LB.

Trois sortes: **Noir - Vert - Mélangé.**

## Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

Auditeur et Administration Générale

**J.-PAUL VERMETTE**

AUDITEUR ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE  
Chambre 707, Immeuble "Power"  
Rés. Tél. E. 5153 Tél. Main 2385

AVOCATS

**ARCHAMBAULT & MARCOTTE**

AVOCATS  
30, rue Saint-Jacques. Tél. Main 4062-3  
Joseph Archambault, C.R., M.P.  
Emile Marcotte, LL. B.

**ALDERIC BLAIN, B.A., LL.**

AVOCAT  
Bureau du jour: 50, rue Notre-Dame ouest  
Immeuble Duluth, chambre 21  
Tél. Main 5228  
Aviser légal de l'Association des Hommes d'Affaires de Montréal-Nord.

Jacques Cartier, LL. B. Tél. Main 5323  
Jean-Victor Cartier, LL. B.  
L.-J. Barcelo, LL. B.

**CARTIER ET BARCELO**

AVOCATS

Chambre 708A Immeuble "Power"  
83 ouest, rue Craig Montréal

**ARTHUR LALONDE**

AVOCAT, PROCUREUR, ETC.  
Études Forest, Lalonde, Coffin & Rivard.  
Édifice du Grand Foncier, Montréal.  
Résidence, téléphone: Est 2281.

**ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND**

AVOCATS

Tél. Main 5154. 30, rue St-Jacques  
P. St-Germain, LL. B., L. Guérin, LL. B.  
P. Panet-Raymond, LL. B.

**VANIER & VANIER**

AVOCATS

Anatole Vanier Guy Vanier  
Tél. Main 2632 67 rue St-Jacques

**JEAN-C. MARTINEAU**

B.A., LL. B.

AVOCAT ET PROCUREUR

Imm. Versailles, 90, rue Saint-Jacques  
Tél. Main 140

**A. S. ARCHAMBAULT, C.R.**

AVOCAT

43, Côte de la Place d'Armes

Chambres 420 et 421

Téléphone Main 1839 Montréal

**MAURICE DUPRE, LL. B., C.R.**

AVOCAT ET PROCUREUR

de l'Étude

Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parent

Immeuble Morin, 111 Côte de la Montagne

Téléphone 212 et 213

**QUEBEC**

**W. F. MERCIER, B. A. LL. B.**

AVOCAT-PROCUREUR

Étude Mercier, Mergier et Sauvage

714, St-Jacques, Main 8297

Résidence 133, rue Cherrier, Est 3866

Domicile: 1296 E. Ontario. Tél. Lusselle 3767

**ERNEST JASMIN, B.-A., LL. B.**

NOTAIRE

Prêts d'argent — Règlements et Administration de succession — Sociétés commerciales

92 Est, Rue Notre-Dame.

Édifice La Sauvegarde Tél. Main 6291

Domicile: 262, rue Visitation. Tél. Est 7822F

**EUGENE SIMARD, B.-A., LL. B.**

AVOCAT

Société légal: BLAIN et SIMARD

Chambre 33, Imm. La Sauvegarde

92 Est, rue Notre-Dame

Téléphone: Main 5550 Montréal

**COMPTABLES**

**P.-A. GAGNON**

COMPTABLE LICENCIÉ

(Chartered Accountant)

Chambre 315

Édifice "Montreal Trust"

11, Place d'Armes. Tél. Main 491

**PETRIE, RAYMOND & CIE**

COMPTABLES CERTIFIES

VERIFICATEURS

J.-T. Raymond, LL. B., A.-J.-M. Petrie, LL. B.

Suite 900-910 129, rue St-Jacques Montréal

Tél. Main 2758

**DR ALBERIC MARIN**

295, RUE SAINT-DENIS

Tél. Est 6958 Montréal

**PROFESSEURS**

DROIT, MÉDECINE, PHARMACIE, ART DENTAIRE

Cours préparatoires du professeur

**REJEAN C. I. C. et I. E.**

Bacheliers en arts, sciences appliquées

Cours classiques cours commerciaux,

leçons particulières.

Élèves acceptés en tout temps

Prospectus envoyé sur demande

238, RUE ST-DENIS TEL. EST 6162

Près de l'École Polytechnique

**LEBLOND DE BRUMATH**

259, RUE ONTARIO EST

Bachelier de l'Université de France et de

l'Université Laval, officier d'Académie,

auteur de plusieurs ouvrages.

Le plus ancien cours de préparation aux

examens établis à Montréal

Qui veut devenir rapidement MÉDECIN?

AVOCAT? DENTISTE? PHARMACIEN?

AUTOMOBILE

POUR VOTRE TAXI

**Plateau 5136**

Girouard Auto Service

**PROFESSEUR**

**INSTITUT LAROCHE ENRG.**

Cours classique — Brevets

Cours commercial

303, RUE SAINT-DENIS

(En face du théâtre St-Denis)

**NOTAIRES**

**L.-D. CLEMENT**

NOTAIRE

30, RUE SAINT-JACQUES

Tél. Main 6558. Rés. Westmount 1190

**CHS ARCHAMBAULT**

NOTAIRE

755 AVENUE MONT-ROYAL EST

Tél. St-Louis 2143

Placements d'argent. Organisation de

Compagnies

**HORACE LIPPE**

NOTAIRE

11, Place d'Armes. Tél. Main 3228

Administration de propriétés, etc.

**RELIEURS ET REGLEURS**

**RELIEURS & REGLEURS**

VILLEMAIRE & FRERE

REGLAGE ET COUVERT A FEUILLES

MOBILES DE TOUT GENRE

Main 1735. 27, Notre-Dame E

**RELIEURS & REGLEURS**

CONSTANTINEU, PELLETIER

et WILSON, Ltée

Réglage et couverts à feuilles

mobiles de tout genre.

Main 0956. 7 est, Notre-Dame

**MEDECINS**

**DR J.-M.-E. PREVOST**

Des hôpitaux de Paris, Londres

et New-York

Clinique privée pour le traitement des

maladies intimes de l'homme et de la

femme; voies urinaires, reins, vessie

et de la gorge

460, rue Saint-Denis, Montréal

TEL. EST 7580

Consultations de 2 à 5 p.m. Est 6734

**DR A. DESJARDINS**

Médecin de l'Institut Ophthalmique

Maladie des yeux, des oreilles, du nez

et de la gorge

en face du

carre St-Louis

## ACADEMIE SAINT-PAUL

vingt-cinquième ANNIVERSAIRE — PREMIERE ASSOCIATION D'ANCIENS ELEVES

C'est dimanche prochain, 29 juin, qu'aura lieu à St-Edouard de Montréal les grandes fêtes du 25<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'Académie Saint-Paul.

Le programme de la journée sera le suivant:  
10 h. 15 — Réception des anciens élèves de l'Académie.

11 h. — Grand'messe célébrée par M. l'abbé J.-B. Ranger, assisté de MM. les abbés J.-B. Lebrun, comme diacre, et Marcel Beaudry, comme sous-diacre (tous les trois, anciens élèves). Le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé Charbon, ancien élève. MM. les abbés J.-B. Ranger et Charbon sont tous les deux professeurs au Collège de l'Assomption. La bienvenue sera souhaitée aux anciens par M. le curé de St-Edouard, M. le chanoine Jasmin, toujours plein d'à-propos et si sympathique à l'oeuvre de l'Association.

### PHOTOGRAPHIE

12 h. 30 — Aussitôt après la grand'messe, photographie du groupe des anciens, avec les invités d'honneur. (Les épreuves de ces poses seront prêtées le soir même et pourront être appréciées par tous ceux qui assisteront à la séance dont on va parler.)

### BANQUET

1.00 h. — Grand banquet, avec les santés suivantes: le Pape, le Canada, la Commission scolaire, l'Institut des Frères de l'Instruction Chrétienne, l'Association des anciens élèves.

### ASSOCIATION DES ANCIENS

3.00 h. — Aussitôt après le banquet, les anciens qui ont demandé leur entrée dans l'Association des anciens élèves de l'Académie Saint-Paul monteront dans la salle académique de la fondation officielle de l'Association. Ils y assisteront à la participation aux élections du premier conseil d'administration.

On élit d'abord le président, le 1<sup>er</sup> vice-président, le 2<sup>e</sup> vice-président (les trois séparément), puis les 9 autres membres du conseil. Le président d'élection sera choisi séance tenante, mais ne sera pas un ancien élève devant faire partie de l'Association.

### SEANCE-CONCERT

8 h. 30 — Une jolie séance-concert sera donnée gratuitement, le soir du 29, aux anciens élèves. Le comité d'organisation s'est assuré le concours d'un orchestre de choix. Chaque membre de l'Association pourra assister à cette séance-concert avec trois membres de sa famille. Les autres anciens ne faisant pas partie de l'Association pourront également y participer avec deux membres de leur famille. (Les dames et les demoiselles sont admises.)

### APPEL AUX ANCIENS

Pour la bonne marche de l'organisation, nous prions les anciens qui désirent faire partie de l'Association et participer au banquet de donner leur nom le plus tôt possible, surtout en ce qui regarde le banquet, car il nous faut savoir approximativement le nombre de convives sur lesquels nous pouvons compter, pour en avertir la Compagnie qui doit le fournir.

### REUNION DU COMITE

Les membres du comité d'organisation sont convoqués d'urgence pour 7 heures 30 précises, ce soir même, afin de régler certaines questions qui ne peuvent être retardées. (Comm.)

### Courrier de Nicolet

Nicolet, 26 (D.N.C.) — Ces jours derniers avait lieu la distribution solennelle des prix chez les RR. SS. de l'Assomption. De nombreux et riches prix ainsi que bourses en or furent offerts aux lauréats gagnants. Sa Grandeur Mgr Bruneau, notre évêque, présidait.  
— Mardi le 10 juin la Banque Provinciale ouvrit officiellement une succursale dans l'immeuble Alex. Houle, sur la rue Notre-Dame.  
— M. le chanoine S. Poirier, curé de la cathédrale depuis 4 ans, récemment nommé curé de Princeville en remplacement de feu M. l'abbé Papillon, a quitté Nicolet jeudi dernier pour aller prendre possession de sa nouvelle cure. M. l'abbé Lucien Hébert, vicaire à la cathédrale le remplace, et Mgr Bruneau a procédé à son installation comme nouveau curé à la cathédrale.

## AU COLLEGE DE SAINT-LAURENT

LES PRIX SPECIAUX DECERNES A LA SEANCE DU 20 JUIN

Voici quelques-uns des prix spéciaux distribués à la séance solennelle du 20 juin, au collège Saint-Laurent.

Médaille d'or, offerte par S. G. Mar Paul Brucati, ancien élève du collège, pour succès en apologie, mérite par Honorio Lebrun, Amqui, P.Q.  
Médaille d'or offerte par S. G. Mar Eugène Limoges, évêque de Mont-Laurier, pour succès en instruction religieuse au cours classique, mérite par Paul-Emile Guille, Joliette, Montréal.  
Médaille d'or offerte par le T. R. P. Alfred Roy, C.S.C., provincial, pour succès en instruction religieuse au cours commercial, mérite par Simon Delorme, Saint-Laurent.  
Médaille d'argent offerte par son honneur M. Narcisse Pérodeau, lieutenant-gouverneur, pour succès en sciences (classe philosophique), mérite par Émile Legault, St-Laurent.

Médaille d'argent offerte par son honneur M. Narcisse Pérodeau, lieutenant-gouverneur, pour succès en matières universitaires (rhetorique), mérite par Gérard Lemire, Saint-Zéphirin-de-Couval.  
Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.  
Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.

Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.  
Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.

Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.  
Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.

Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.  
Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.

Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.  
Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.

Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.  
Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.

Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.  
Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.

Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.  
Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.

Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.  
Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.

Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.  
Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.

Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.  
Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.

Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.  
Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.

Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.  
Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.

Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.  
Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.

Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.  
Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.

Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.  
Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.

Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.  
Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.

Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.  
Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.

Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.  
Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.

Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.  
Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.

Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.  
Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.

Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.  
Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.

Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.  
Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.

Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.  
Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.

Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.  
Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.

Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.  
Médaille d'or offerte par le convention 1912-1923 pour excellence en philosophie (classe des Neiges), mérite par Léopold Henrichon, Côte-des-Neiges.

## DOULEURS ATROCES, GRAMPES

Absolument soulagées par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Eberts, Ont. — "J'ai commencé à souffrir de crampes et douleurs au bas-ventre à 11 ans; je devenais si nerveuse que je ne pouvais rester couchée, et je craignais de douleurs. Ma mère faisait venir le médecin, pour qu'il me fasse prendre quelque chose. Mariée à 18 ans, j'ai quatre enfants bien portants, mais j'ai encore des douleurs au côté droit. Épouse d'un cultivateur, j'ai plus d'ouvrage que j'en puis faire. J'ai pris trois bouteilles du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et tous les jours je m'aperçois que cela me fait du bien. C'est ma belle-soeur qui, ayant pris de votre remède pendant quelque temps, et employant votre "Santé Wash", m'en a parlé, et maintenant je le recommande, car j'en ai retiré un grand soulagement." — Mme Nelson Yott, R.R.1, Eberts, Ont.

### Onzième congrès de l'A.C.J.C.

IL SE TIENDRA A MONTREAL DU 28 JUIN AU 2 JUILLET — LE COMMERCE CANADIEN-FRANÇAIS

La journée du lundi 30 juin sera entièrement consacrée à l'étude du commerce canadien-français. La première séance d'étude s'ouvrira à 9 h. 30 du matin. Elle sera placée sous le distingué patronage du R. P. Joseph Paré, S. J., préfet des études au collège Sainte-Marie. La présidence d'honneur a été confiée à M. Joseph Picard, président de la "Rock City Tobacco Company", de Québec. M. Cuthbert Desy, gérant, vice-président général de l'A. C. J. C., en sera le président d'office.

Le rapport sur l'aspect économique du commerce canadien-français a été confié à M. François Vézina, professeur à l'École des Hautes études commerciales, ancien membre du comité central de l'A. C. J. C. M. Ludger Gravel, ancien président de la Chambre de commerce de Montréal, J.-Edmond Sansregret, président de l'Association des Marchands détaillants du Canada, Adélard Fortin, vice-président de la "Montreal Dairy Company" (limitée) de Montréal, feront les communications.

À 2 h. 30 de l'après-midi se tiendra au même endroit la deuxième séance d'étude. Mgr A.-V. J. Piette, recteur de l'Université de Montréal, en a accepté le patronage. M. Alfred Lambert, manufacturier, ancien président de la Chambre de Commerce de Montréal, en sera le président d'honneur. Le président d'office est M. Frédéric Dorion, avocat, président de l'Union régionale de l'A. C. J. C. à Québec.

M. Wilfrid Guérin, notaire, secrétaire général de l'A. C. J. C., présentera le rapport relatif à l'aspect social du commerce canadien-français. Il y aura discussion générale par MM. Adéodat Trépanier, président général de l'Association catholique des Voyageurs de commerce du Canada, C.-E. Gravel, financier, Montréal, M. l'abbé Aimé Boileau, vicaire général du diocèse de Montréal, sous la présidence d'honneur de M. le sénateur C.-P. Beaupré, avocat, Montréal. M. J.-C. Martineau, avocat, vice-président général de l'A. C. J. C. Le rapporteur est M. Eugène L'Heureux, avocat, secrétaire de la Chambre de commerce de Chicoutimi, directeur de l'A. C. J. C. à Chicoutimi. Il y aura discussion et commentaires par MM. Alexandre Prud'homme, marchand, président de la maison A. Prud'homme et fils (limitée), Montréal, Georges Pelletier, avocat, journaliste, professeur à l'Université de Montréal, Louis-Philippe DeLongchamps, négociant, président de l'Association des Manufacturiers de chaussures du Canada.

Les hommes d'affaires, les commerçants, les industriels sont tout particulièrement invités à ces réunions où sera discutée l'organisation du commerce canadien-français. L'enquête poursuivie par l'A. C. J. C. fera connaître aux congressistes si le commerce canadien-français existe, s'il est possible d'améliorer notre commerce et par quels moyens. Les jeunes rechercheront aussi quels sont les obstacles qui s'opposent au développement canadien-français. Avec le concours de personnes compétentes, ils s'efforceront d'arriver à des conclusions pratiques capables de faire profiter les nôtres de tous leurs efforts et de tous leurs capitaux.

Le public est invité à toutes ces réunions comme à la séance d'ouverture du dimanche soir 29 juin et à la séance de clôture le mardi 1<sup>er</sup> juillet.

A tous, cordiale bienvenue. (Communiqué)

### LETTRES DE FADETTE

3ème et 4ème séries, 55c franco

5ème série. . . . . 80c, franco

Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir".

## DOULEURS ATROCES, GRAMPES

Absolument soulagées par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Eberts, Ont. — "J'ai commencé à souffrir de crampes et douleurs au bas-ventre à 11 ans; je devenais si nerveuse que je ne pouvais rester couchée, et je craignais de douleurs. Ma mère faisait venir le médecin, pour qu'il me fasse prendre quelque chose. Mariée à 18 ans, j'ai quatre enfants bien portants, mais j'ai encore des douleurs au côté droit. Épouse d'un cultivateur, j'ai plus d'ouvrage que j'en puis faire. J'ai pris trois bouteilles du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et tous les jours je m'aperçois que cela me fait du bien. C'est ma belle-soeur qui, ayant pris de votre remède pendant quelque temps, et employant votre "Santé Wash", m'en a parlé, et maintenant je le recommande, car j'en ai retiré un grand soulagement." — Mme Nelson Yott, R.R.1, Eberts, Ont.

### Onzième congrès de l'A.C.J.C.

IL SE TIENDRA A MONTREAL DU 28 JUIN AU 2 JUILLET — LE COMMERCE CANADIEN-FRANÇAIS

La journée du lundi 30 juin sera entièrement consacrée à l'étude du commerce canadien-français. La première séance d'étude s'ouvrira à 9 h. 30 du matin. Elle sera placée sous le distingué patronage du R. P. Joseph Paré, S. J., préfet des études au collège Sainte-Marie. La présidence d'honneur a été confiée à M. Joseph Picard, président de la "Rock City Tobacco Company", de Québec. M. Cuthbert Desy, gérant, vice-président général de l'A. C. J. C., en sera le président d'office.

Le rapport sur l'aspect économique du commerce canadien-français a été confié à M. François Vézina, professeur à l'École des Hautes études commerciales, ancien membre du comité central de l'A. C. J. C. M. Ludger Gravel, ancien président de la Chambre de commerce de Montréal, J.-Edmond Sansregret, président de l'Association des Marchands détaillants du Canada, Adélard Fortin, vice-président de la "Montreal Dairy Company" (limitée) de Montréal, feront les communications.

À 2 h. 30 de l'après-midi se tiendra au même endroit la deuxième séance d'étude. Mgr A.-V. J. Piette, recteur de l'Université de Montréal, en a accepté le patronage. M. Alfred Lambert, manufacturier, ancien président de la Chambre de Commerce de Montréal, en sera le président d'honneur. Le président d'office est M. Frédéric Dorion, avocat, président de l'Union régionale de l'A. C. J. C. à Québec.

M. Wilfrid Guérin, notaire, secrétaire général de l'A. C. J. C., présentera le rapport relatif à l'aspect social du commerce canadien-français. Il y aura discussion générale par MM. Adéodat Trépanier, président général de l'Association catholique des Voyageurs de commerce du Canada, C.-E. Gravel, financier, Montréal, M. l'abbé Aimé Boileau, vicaire général du diocèse de Montréal, sous la présidence d'honneur de M. le sénateur C.-P. Beaupré, avocat, Montréal. M. J.-C. Martineau, avocat, vice-président général de l'A. C. J. C. Le rapporteur est M. Eugène L'Heureux, avocat, secrétaire de la Chambre de commerce de Chicoutimi, directeur de l'A. C. J. C. à Chicoutimi. Il y aura discussion et commentaires par MM. Alexandre Prud'homme, marchand, président de la maison A. Prud'homme et fils (limitée), Montréal, Georges Pelletier, avocat, journaliste, professeur à l'Université de Montréal, Louis-Philippe DeLongchamps, négociant, président de l'Association des Manufacturiers de chaussures du Canada.

Les hommes d'affaires, les commerçants, les industriels sont tout particulièrement invités à ces réunions où sera discutée l'organisation du commerce canadien-français. L'enquête poursuivie par l'A. C. J. C. fera connaître aux congressistes si le commerce canadien-français existe, s'il est possible d'améliorer notre commerce et par quels moyens. Les jeunes rechercheront aussi quels sont les obstacles qui s'opposent au développement canadien-français. Avec le concours de personnes compétentes, ils s'efforceront d'arriver à des conclusions pratiques capables de faire profiter les nôtres de tous leurs efforts et de tous leurs capitaux.

Le public est invité à toutes ces réunions comme à la séance d'ouverture du dimanche soir 29 juin et à la séance de clôture le mardi 1<sup>er</sup> juillet.

A tous, cordiale bienvenue. (Communiqué)

### LETTRES DE FADETTE

3ème et 4ème séries, 55c franco

5ème série. . . . . 80c, franco

Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir".

## Gaspé et Percé

Tous les préparatifs nécessaires à l'organisation de l'excursion sont maintenant terminés. Le programme des amusements est de tout premier ordre. La musique instrumentale, chorale et vocale a été choisie chez les meilleurs auteurs classiques et romantiques. Le folklore figure aussi au programme, tandis que les amateurs de saynètes seront servis à souhait grâce à l'interprétation de la "Leçon de chant" de Mozart, et les fidèles de la comédie renouvelleront connaissance avec Courteline dans l'une de ses plus déopilantes satires: "L'Article 330".

Voici, recueillis au hasard, les noms de quelques-uns des passagers: Mgr J.-A. Bélanger, P.D., curé de St-Louis de France; M. le curé J.-E. Héroux, de St-Basile de Shawinigan; M. le curé Eug.-C. Corbell de La Tuque, MM. les abbés J.-A. Foucher, Philippe Labelle, C.-H. Robillard, Henri Arbour, Philippe Chartrand, R. Joly, Henri Veron, C. Senay, A. Planie, Adolphe Dallaire, C. Ehter, H. Caron, Ch. Prévost, M. le maire Tellier et sa famille, M. et Mme Toussaint Laurin, M. et Mme J.-W. Harris, M. et Mme Albert Hudon, Dr J.-H. Renaud, M. T. Trudel, Eug. Guibault, M. et Mme J.-H. Brodeur, M. et Mme W. Favreau, M. Oscar Dorais, avocat, M. et Mme Aristide Thounin, M. Emile Arbour, Mme T.-H. Laganière, Mme E. Pansereau, Mme Ed. Duchesneau, Mme E. Morin, M. F.-A. Grothé, M. L.-O. Grothé, Dr G. G. G. de Lacharme, M. et Mme J.-H. Lambert, M. et Mme P. H. Lindsay, M. et Mme J.-M. Fleury, M. et Mme L. Guévremont, M. A. Forget, M. et Mme A. Marchand, M. et Mme H. Villeneuve, Mme Gervais, M. et Mme L. Lesage, M. et Mme J.-A. Lalonde, M. et Mme Noël Leclair, A. Trempe de Sorel, M. et Mme Davy, M. et Mme J.-A. L. de St-Eustache, M. H. Lalonde, de St-Eustache, M. et Mme J.-A. Trudel, M. et Mme H.-E. Bachand, M. et Mme Nap.-E. Godin, et M. et Mme Jules Caron, des Trois-Rivières. M. et Mme Ayers, de Lachute, M. E.-C. Gatién, Mme A. Boisvert, M. et Mme Nadeau McManus, de Sherbrooke, M. et Mme Alphonse Venne de St-Lambert, et M. et Mme R. Boussy, de St-Lambert, etc.

Il reste encore quelques billets, mais ceux qui désirent se les procurer feraient bien de s'adresser

à l'Association des anciens élèves de la Colonie des Vacances des Grèves ou au bureau des billets de la Colonie des Vacances des Grèves. Cette soirée aura lieu à l'École Normale Jacques-Cartier, par Lafontaine. Elle commencera à 8.15 précises, (nouveau heure). Les amusements seront nombreux et des pièces théâtrales seront présentées par les membres de l'association. Il y aura de la musique par un orchestre bien connu et nombre d'autres amusements.

### Pour les grèves

Les membres du comité exécutif de l'Association des anciens élèves de la Colonie des Vacances des Grèves ont organisé pour vendredi soir le 27 juin une intéressante soirée des Grèves. Cette soirée aura lieu à l'École Normale Jacques-Cartier, par Lafontaine. Elle commencera à 8.15 précises, (nouveau heure). Les amusements seront nombreux et des pièces théâtrales seront présentées par les membres de l'association. Il y aura de la musique par un orchestre bien connu et nombre d'autres amusements.

### La Confédération sur les côtes du Maine

Ceux qui se proposent d'aller passer le jour de la fête de la Confédération sur la côte du Maine se rendront, comme par le passé, bien traités par la compagnie du Pacifique Canadien. Ceux qui s'y rendront par le train spécial de fin de semaine, quittant Montréal à 8.50 p.m., vendredi, le 27 juin, se trouveront à passer quatre jours entiers sur la plage, le retour s'effectuera par un autre spécial quittant Kennebunk à 8.00 p.m., mardi, le 1<sup>er</sup> juillet, pour arriver à Montréal, gare Windsor, à 6.50 a.m., le lendemain.

Voici d'autres excellents services pour ces populaires villégiatures. Un wagon-lit ordinaire circule de Montréal, directement à Kennebunk, tous les jours sauf le vendredi, au train quittant la gare Windsor à 8.00 p.m. Raccourci à Kennebunk pour Kennebunk Port et Kennebunk Beach.

Le train No 212 quittant Montréal à 9.05 a.m., tous les jours, dimanche excepté, comprend un wagon-salon-direct pour Portland. Raccourci à Portland pour Old Orchard Beach et Kennebunk.

Au retour, même bon et excellent service. (rec.)

### Service

Montréal-Malbaie

Le train qui part actuellement de Montréal (gare Bonaventure), à 9 h. 25 a.m. se rend directement tous les jours, sauf le dimanche, à la Malbaie, arrivant à Québec à 2 h. 45 p.m., et à la Malbaie à 7 h. 30 p.m., au retour, le train part de la Malbaie à 8 h. 30 a.m., tous les jours sauf le dimanche, de Québec à 1 h. 20 p.m. et arrive à Montréal à 6 h. 05 p.m. Wagons-observatoire-salon et buffet directs.

Un wagon-boudoir-lit modèle direct est mis en circulation le vendredi soir de Montréal à la Malbaie avec le train qui part de la Bonaventure à 11 h. 30 p.m. et arrive à la Malbaie à 12 h. (midi); au retour, le train part de la Malbaie à 6 h. 45 p.m. le dimanche et arrive à Montréal à 6 h. 25 le lendemain matin.

L'heure indiquée ici est l'heure normale de l'est. Le système d'économie de la lumière solaire marque une heure d'avance.

Pour autres renseignements, ré-servés, etc., s'adresser à n'importe quel agent ou au bureau des billets de la ville, du Chemin de fer national du Canada, 230, rue St-Jacques, téléphone Main 3620. (rec.)

## La haute qualité

a été la caractéristique prédominante du

"SALADA"

depuis trois décades. Toujours pur et exquis. — Essayez-le.

immédiatement à M. F.-C. Larivière, 911, boulevard Saint-Laurent, Plateau 7201. (Comm.)

Service de trains supplémentaires sur le chemin de fer National du Canada à l'occasion de la Fête de la Confédération

Le jour de la Confédération, mardi, 1<sup>er</sup> juillet, le chemin de fer National du Canada fera partir d'Huberdeau, à 5.15 p.m., un train qui arrivera aux principales stations et arrivera à Montréal à 9.30 p.m. Un train supplémentaire partira aussi de Rawdon à 8.30 p.m. et arrivera à Montréal à 10.30 p.m.

De Saint-Jérôme, un train partira à 7.20 p.m., de Joliette à 9.05 p.m., arrêtant aux stations intermédiaires et arrivant à Montréal à 10.30 p.m.

Pour autres renseignements, etc., s'adresser au bureau des billets de la ville, 230, rue Saint-Jacques, téléphone Main 3620, ou à l'agent de billets, gare de la rue Sainte-Catherine est, téléphone Clerval 0141. (rec.)

### HYGROMETRES

Indiquent la température probable 24 heures à l'avance

TRES SPECIAL

75

## COMMERCE ET FINANCE

## LE MARCHÉ DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs, à Montréal, pour la journée d'hier, le mercredi précédent et le jour correspondant l'an dernier:

|                 | 1924            | 1923 |
|-----------------|-----------------|------|
| Beurre, colis   | 348 603 112     |      |
| Fromage, meules | 5438 5260 5399  |      |
| Oufs, caisses   | 29712 3094 3177 |      |

## LES PRIX DE GROS

Voici quelques prix de gros que nous avons obtenus, ce matin, pour les farines, chez Ogilvie; pour les œufs, le beurre, le fromage, le miel, le saindoux, chez Z. Limoges et Cie, 26 rue Williams; pour les pommes de terre, chez A. Lalonde, 22-24 place Jacques-Cartier.

## FARINE

|                             |        |
|-----------------------------|--------|
| Par baril, 2 sacs:          |        |
| 1ère qualité                | \$7.00 |
| 2ème qualité                | \$6.60 |
| Fort, à boulanger, le baril | \$6.30 |

## OEUF

|                 |      |
|-----------------|------|
| Oufs Chantrelle | 40s. |
| Extra frais     | 35s. |
| Premiers frais  | 30s. |
| Secondes frais  | 25s. |

## BEURRE

|                     |      |
|---------------------|------|
| Beurre frais:       |      |
| Crémier no 1        | 34s. |
| Crémier no 2        | 33s. |
| En bloc de 1 livre: |      |
| Crémier no 1        | 35s. |
| Crémier no 2        | 34s. |

## FROMAGE

|                  |      |
|------------------|------|
| Fort, à la meule | 24s. |
| Au mozzarella    | 25s. |
| Doux, à la meule | 17s. |
| Au mozzarella    | 18s. |
| Oka              | 32s. |

## LE SIROP D'ERABLE

Le sirop d'érable nouveau se vend \$2.10 le gallon et le sucre d'érable 20s. la livre.

## MIEL

Le miel en rayon est rare. Les prix sont de 25s. la livre pour le blanc et de 22s. pour le brun.

## Miel côtelé:

|                                     |          |
|-------------------------------------|----------|
| Brun, enseau de 60 livres, la livre | 8 s. 1-2 |
| Blanc, bocal de 5 lbs, la livre     | 11s.     |
| Bocal de 2 lbs 1-2, la livre        | 13s.     |
| Brun,seau de 5 lbs, la livre        | 10s.     |

## SAINDOUX

|            |          |
|------------|----------|
| En tinette | 14s. 1-2 |
| Enseau     | 15 sous  |

## POMMES DE TERRE

Arrivages peu nombreux et bonne demande particulièrement pour les semences.

Les pommes de terre de Montréal font \$1.30 par 80 livres au gros. Les pommes de terre d'en bas de Québec font \$2.00 par 80 livres au gros. Au wagon les prix varient de \$1.75 par 50 livres.

## LES GRAINS

|               |        |
|---------------|--------|
| No 1 Northern | \$1.21 |
| No 2 Northern | \$1.17 |
| No 3 Northern | \$1.14 |

## AVOINE

|                     |      |
|---------------------|------|
| No 3 Canada ouest   | 50s. |
| No 2 Canada ouest   | 51s. |
| No 1 d'alimentation | 48s. |
| No 2 d'alimentation | 47s. |
| Mais, jaune no 2    | 96s. |
| Mais, jaune no 3    | 95s. |

Pour le maïs on cote en fonds américains et il faut donc tenir compte de la prime.

Ble à volaille, qualité moyenne, par 100 livres \$2.00.

## Ex-dividende

Deviennent ex-dividende aujourd'hui:

West Kootenay Power, privilégié, 1-3-4 pour cent, payable le 2 juillet.

Dome Mines, Limited, 50 cents, payable le 21 juillet.

## FINANCE

## Dominion Combing

## Mills

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Dominion Combing Mills a eu lieu mardi, le 17 juin, à Trenton, Ont. où se trouve la manufacture. Plusieurs actionnaires venant de Toronto, d'Ottawa et de Montréal étaient présents et tous ont été émerveillés du beau travail qui a été accompli et aussi de l'excellent rapport qui a été rendu, dont une copie officielle sera envoyée à chaque actionnaire d'ici quelque temps et qui sera publiée probablement dans les journaux.

Après l'assemblée, les actionnaires de Montréal sont revenus par train spécial à Belleville où ils ont passé la soirée; ils sont revenus à Montréal le lendemain matin.

Comme nous le disons plus haut, le rapport officiel de cette compagnie sera publié sous peu et promet d'intéresser vivement les spéculateurs.

## EMPRUNT DU GOUVERNEMENT DU CANADA

| 26 juin 1924 | Prix Rendement |
|--------------|----------------|
| 1 déc. 1925  | 100.90 4.50    |
| 1 oct. 1931  | 100.80 4.72    |
| 1 mars 1937  | 102.60 4.72    |
| 1 déc. 1927  | 102.75 4.74    |
| 1 nov. 1933  | 104.95 4.87    |
| 1 déc. 1937  | 107.00 4.82    |
| 1 nov. 1943  | 106.20 4.50    |
| 1 nov. 1943  | 103.25 5.12    |
| 1 nov. 1927  | 101.45 5.09    |
| 1 nov. 1932  | 102.60 5.12    |
| 15 oct. 1928 | 100.35 4.92    |
| 15 oct. 1943 | 100.25 4.96    |

## Recettes ferroviaires

Les recettes brutes du Chemin de fer National du Canada, durant la semaine terminée le 21 juin, se sont élevées à \$4,634,985, ce qui représente une augmentation de \$23,033.17 sur la semaine correspondante en 1923.

Les recettes brutes du même réseau du 1er janvier au 21 juin 1924 se sont élevées à \$108,630,597, ce qui représente une diminution de \$14,634.13 sur la période correspondante en 1923.

Les recettes brutes du même réseau du 1er janvier au 21 juin 1924 se sont élevées à \$108,630,597, ce qui représente une diminution de \$14,634.13 sur la période correspondante en 1923.

Les recettes brutes du même réseau du 1er janvier au 21 juin 1924 se sont élevées à \$108,630,597, ce qui représente une diminution de \$14,634.13 sur la période correspondante en 1923.

Les recettes brutes du même réseau du 1er janvier au 21 juin 1924 se sont élevées à \$108,630,597, ce qui représente une diminution de \$14,634.13 sur la période correspondante en 1923.

Les recettes brutes du même réseau du 1er janvier au 21 juin 1924 se sont élevées à \$108,630,597, ce qui représente une diminution de \$14,634.13 sur la période correspondante en 1923.

Les recettes brutes du même réseau du 1er janvier au 21 juin 1924 se sont élevées à \$108,630,597, ce qui représente une diminution de \$14,634.13 sur la période correspondante en 1923.

Les recettes brutes du même réseau du 1er janvier au 21 juin 1924 se sont élevées à \$108,630,597, ce qui représente une diminution de \$14,634.13 sur la période correspondante en 1923.

Les recettes brutes du même réseau du 1er janvier au 21 juin 1924 se sont élevées à \$108,630,597, ce qui représente une diminution de \$14,634.13 sur la période correspondante en 1923.

Les recettes brutes du même réseau du 1er janvier au 21 juin 1924 se sont élevées à \$108,630,597, ce qui représente une diminution de \$14,634.13 sur la période correspondante en 1923.

## LA MATINEE À LA BOURSE

LE TORONTO RAILWAY TOUCHE UN NOUVEAU HAUT À 99.—LE MONTREAL POWER ET LE DETROIT EN BAISSE.—LE TRAM-POWER MONTE À 12.

En dehors de quelques valeurs qui ont été traitées chacune pour quelques centaines d'actions, le marché local était pratiquement inexistait ce matin.

Le Toronto Railway a été la grande vedette de la séance en se haussant à 99, un nouveau haut. A ce cours comparativement à la ferme-ture hier soir le Toronto Railway réalisait un gain de 2 points 1-2.

Le Canadian Industrial Alcohol a fort attiré l'attention aussi. Les actions sont montées de 31 à 31-3/8. On prévoit que la compagnie serait en mesure de payer pendant tout l'exercice un dividende au taux de 10 pour cent.

Par ailleurs le Detroit United Railway et le Montreal Power ont été très faibles. Ces deux titres ont en effet un même groupe ne peuvent guère être comparés cependant et des facteurs bien différents les impressionnent. Le Detroit est tombé à 35, une perte d'un point complet depuis hier. En continuant comme cela pendant quelque temps, le Detroit aura bientôt fait de retomber à 30 où il était il y a peu de temps.

Le Montreal Power qui faisait 171-1/2 hier ne faisait plus que 171 et même 170 ce matin. La demande était à peu près nulle et il a suffi de l'offre de quelques lots pour faire tomber le cours. Le Shawinigan fait fermement 130-1/2 mais il n'y a pas plus de demande dans ce cas que dans celui du Power. Il se pourrait que la faiblesse du Montreal Power indique le peu de succès qu'a remporté jusqu'à présent l'opération faite aux actionnaires du Tram-Power par l'United Securities.

L'Abitibi était ferme à 55 et la préférence Asbestos à 60.

Chez les hors-cote le Tram-Power est monté à 12 tout en manifestant des intentions d'aller plus haut encore.

Le dollar américain fait prime de 1-1/8 à 1-5/8 pour cent à Montréal; le franc français fait à Montréal, 0.5040 et la livre sterling, \$4.40.

## OPERATIONS DE LA MATINEE

(Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie)

## BOURSE DE MONTREAL

|                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| Steel of Canada, 10 à 71              |  |
| Detroit United, 35                    |  |
| Montreal Power, 171                   |  |
| Canada Steamship, 10 à 48             |  |
| Canadian Pacific, 104 1/2             |  |
| Shawinigan, 130 1/2                   |  |
| Canadian Ind. Al., 31 3/8             |  |
| Canada Car, 15 à 30                   |  |
| Toronto Railway, 30 à 31              |  |
| Canadian Industrial Alcohol, 410 à 31 |  |

## Bourse de New-York

Cours fournis par la maison Goeffroy et Cie, courtiers, 101 ouest, rue Notre-Dame, Montréal.

|                        |         |
|------------------------|---------|
| American Bosh Magneto  | 108 1/2 |
| American Can           | 108 1/2 |
| American Inter. Corp.  | 22 1/2  |
| American Locomotive    | 75 1/2  |
| American Smelting      | 64 1/2  |
| American Tel. and Tel. | 121 1/2 |
| American Woolen        | 71 1/2  |
| Anacosta               | 28 1/2  |
| Atchafalpa and S.E.    | 104 1/2 |
| Baltimore Local        | 13 1/2  |
| Baltimore Ohio         | 38 1/2  |
| Bethlehem Steel        | 46 1/2  |
| Canadian Pacific       | 104 1/2 |
| Chicago Rock Island    | 30 1/2  |
| Coden Oil              | 26 1/2  |
| Crescent Steel         | 52 1/2  |
| General Motor          | 13 1/2  |
| General Electric       | 233 1/2 |
| Erie RR                | 23 1/2  |
| International Copper   | 23 1/2  |
| International Nickel   | 14 1/2  |
| Inter. Merc. Mar.      | 35 1/2  |
| International Paper    | 47 1/2  |
| Keystone Tire          | 15 1/2  |
| Missouri               | 16 1/2  |
| New-York Central       | 106 1/2 |
| Northern Pacific       | 58 1/2  |
| New-Haven              | 24 1/2  |
| Pan-American Petroleum | 61 1/2  |
| Pan-American B.        | 30 1/2  |
| Pennsylvania RR        | 44 1/2  |
| Reading                | 56 1/2  |
| Republic and S.        | 33 1/2  |
| Royal Dutch            | 46 1/2  |
| Studebaker             | 33 1/2  |
| U.S. Ind. Al.          | 31 3/8  |
| U.S. Rubber            | 26 1/2  |
| U.S. Steel             | 27 1/2  |
| Westinghouse           | 61 1/2  |
| Willis Overland        | 74 1/2  |

## Dividendes déclarés

Howard Smith — 1 pour cent sur

## Bulletin du Service de

## Librairie du "Devoir"

La 3e Génération—J. DANEMARIE  
Soldat et Paysan—CLEMENT D'OTHE  
Le Secret de Joliette—H.A. DOURLIAC  
Transplantée—HENRY FRANZ  
Un Mystère—P. GOURDON  
Guillaume—VICTOR PENSERNE  
Par le Creuset—HELENE MARTIAL  
Cœurs chevaleresques—O'NEVES  
La Reverdie—JEAN MAUCLERE  
Un Terrien—G. DE WEDE  
Sur la Brèche—J. DE BELCAYRE  
Au Pays des Soviets—ROGER DES FOURSNIERS  
Un Cri dans les Ténèbres—ANGEL FLOREY  
Le Drame de Maison Dieu—GOURAUD D'ABLANCOURT  
La Vierge aux Ruines—ABEL SIBRES  
L'Exploit de la Citadelle—MARCEL DE TANCOURT  
L'Enfant qui Dort—JEAN MAUCLERE  
Les Forces perdantes—EDMONT COZ  
L'Exil de Benédicte—J. DE BELCAYRE  
La Bonne de mon Oncle—CH. DODEMAN  
C'est la France—H.A. DOURLIAC  
L'Appel du Foyer—CH. PERONNET  
La fille de l'autre—ANGEL FLOREY  
Vins Fleur sur les Ruines—P. GOURDON  
Le Braconnier de la Mer—J. MAUCLERE

## Les prix indiqués ci-dessous comprennent les frais de port:

|                                                          |        |
|----------------------------------------------------------|--------|
| L'unité                                                  | 17     |
| Pour 25                                                  | 3.00   |
| Le prix normal avec les frais de port serait comme suit: |        |
| Pour 25                                                  | \$4.25 |

Par la réduction que nous offrons le client réalise donc un bénéfice de \$1.25 pour 25.

## FOYER-ROMANS

25s. l'unité \$2.25 pour la collection  
Mariage idéal—CLEMENT D'OTHE  
Enez Heussa—SALVA DU BEAL  
Le Fils de Stenro Morelli—EDMONT COZ  
L'Ancre au Port—JEAN GUY  
Le Comte Ramones—ANTONY DREYER  
Pour Rachel—HENRY FRANZ  
Nadette—MARIE THIERY  
Ames fortes—O. DE FERENZY  
Pascale—B. DE PUYBUSQUE  
Le Chemin de Longue-Écluse—F. O'NOLL  
Qui?—PIERRE GOURDON  
Le Coffret Byzantin—LIONEL DE MOVET

## COLLECTION N NELSON

40s. au comptant, 45s. par la poste (Reliés)  
Un Vaincu—JEAN DE LA BRETE  
Mon oncle et mon curé—JEAN DE LA BRETE  
Madame Corentine—RENE BAZIN  
La Main de Sainte-Modeste—JEANNE SCHULTZ  
De toute son âme—RENE BAZIN  
Jean de Kerdren—JEANNE SCHULTZ

## Pour tout achat d'un dollar la livraison est faite sans frais

à Montréal contre recouvrement (C. O. D.)  
S'adresser au Service de librairie du Devoir, case postale 4020  
TELEPHONE: MAIN 7460  
Prière d'accompagner toute commande d'un mandat, d'un bon postal ou d'un chèque payable au pair à Montréal

## A Wall Street

New-York, 26. — L'achat général de bonnes valeurs, ce matin, a donné une ferme attitude aux valeurs en général dès l'ouverture à Wall Street. Des avances furent enregistrées sur toute la liste, excepté pour quelques valeurs pétrolières qui subirent une baisse fractionnelle. Les baissiers, alarmés par la capacité d'absorption du marché, ont accru les achats et ont contribué ainsi à faire s'élever plus rapidement les prix. Une douzaine de valeurs se sont élevées de un à deux points. Parmi celles-ci on remarque le Frisco privilégié, le Northern Pacific, l'Atlantic Refining, le Savage Arms, Woolworth, l'American International et l'International Paper. Quinze nouveaux hauts pour l'année ont été établis, surtout parmi les chemins de fer, dont le Union Pacific, le Great Northern, le Northern Pacific et le Southern Railway. Norfolk et Western s'élèveront à la suite de la nouvelle que l'effacement des lignes au Pennsylvania avait été retardé.

Le marché des changes s'est ouvert d'une manière instable.

## Banque fermée

Vienne, 26. — L'Allegemelle Daposition dank a fermé ses portes. Un projet de consolidation avec d'autres banques a été étudié mais trouvé trop hasardeux.

## Une émission de la maison de V. V. B.

La maison Versailles, Vidrecaire et Boulais, limitée, s'est fait adjoindre une émission de \$125,000 d'obligations 5-1/2 p.c. 10 ans, de la paroisse Sainte-Claire de Tétraultville. Les obligations deviendront échues le 1er juillet 1934. Elles sont garanties par une première hypothèque sur la propriété de l'église et par une évaluation spéciale sur les biens immobiliers des paroissiens, en vertu de la loi de la province de Québec. Cette paroisse possède déjà 400 familles et grandit rapidement. Le prix d'achat des obligations est d'environ 98.

## Un autre merger

On rapporte que l'achat de la Rioridan par l'International Paper est chose pratiquement faite. Il ne resterait que les formalités légales à remplir.

## Demande d'inscription

Une demande a été faite à la Bourse de Montréal pour l'inscription sur la liste des hors-cote des actions de la Paton Manufacturing Co. Les directeurs de cette compagnie sont actuellement: F.G. Daniels, président; J.M. Mackie, vice-président; sir Charles B. Gordon, sir Herbert S. Holt, A.J. Brown, C.R. James, N. Laing et William McMaster; James H. Webb, secrétaire-trésorier; A.F. Anderson, assistant-trésorier, et A.D. Brodie, assistant-secrétaire.

## Dividendes déclarés

Howard Smith — 1 pour cent sur

**Une Garantie de \$9,000,000 sur \$1,000,000**

En offrant les obligations de l'Asbestos Mines Limited, nous recommandons un placement dans une entreprise des plus importantes du genre sur le continent.

Dénominations: \$1,000 — \$500 — \$100 — \$50  
GARANTIES SANS CONDITIONS

**Asbestos Mines, Limited**  
Obligations remboursant première hypothèque à titre collatéral en fiducie, 5 ans 7 1/2 %  
Prospectus et renseignements complets sur demande

**Crédit - Canada, Limitée**  
BANQUIERS  
Main 4735  
ETABLIE EN 1910  
120, rue St-Jacques  
147, Côte-de-la-Montagne  
MONTREAL  
NEW-YORK  
95, rue Liberty

**BREVETS D'INVENTION**

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.

MARION & MARION  
364, RUE UNIVERSITE  
TEL. 1-UP 6474

**AVIS LEGAUX**

Province de Québec  
District de Montréal  
No 29  
GEORGE-A. VIVOND, marchand, des cités et districts de Montréal, Demandeur.

PAPER CONVERTERS LIMITED, corps politique et incorporé, ayant son principal bureau d'affaires en la ville de Montréal, Défenderesse.

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans les dix jours.

VIVOND et VIVOND, Avocats du demandeur.

T. DEPATIE, Député-protonotaire.

Montréal, 25 juin 1924.

**Cour supérieure**

NAPOLÉON SAINT-GEORGES, plombier de Montréal, Demandeur.

Dame AMANDA DUFALOT, épouse commune en biens du demandeur, demeurant dans le district de Montréal, à une adresse inconnue du demandeur, Défenderesse.

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans les dix jours.

Montréal, 23 juin 1924.

T. DEPATIE, Député-protonotaire.

**Cour Supérieure**

Dame DESNEIGES LEROUX, d. cit. et dist. de Montréal, épouse coram une en biens de Ephraïm Charlebois, des cit. et dist. de Montréal, dument autorisée par jugement de cette Cour à ester en Justice, Demanderesse.

EPHRAÏM CHARLEBOIS, des cit. et dist. de Montréal, Défendeur.

CHARLES-HENRI MAGNON, des cit. et dist. de Montréal, ERNEST JAMIN, notaire des mêmes lieux et LA BASQUE D'EPARGNE des cit. et dist. de Montréal, Tiers-saisie.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le 22ème jour de mai 1924.

Montréal, 23 juin 1924.

GAMACHE, GADBOIS, CHARBONNEAU ET LAMOTHE, Procureurs de la demanderesse.

**Cour Supérieure**

Dame SOPHIE HENUSSET, de la cité et du district de Montréal, dument autorisée à ester en Justice, épouse de Lucien Dachez, machiniste, de la cité et du district de Montréal, Demanderesse.

LUCIEN DACHEZ, machiniste, de la cité et du district de Montréal, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le vingt-troisième jour de juin 1924.

Montréal, 26 juin 1924.

THIBAudeau et LANCOT, Procureurs de la demanderesse.

**Cour supérieure**

DAME SOPHIE HENUSSET, de la cité et du district de Montréal, épouse de Lucien Dachez, machiniste, de la cité et du district de Montréal, dument autorisée à ester en Justice, Demanderesse.

LUCIEN DACHEZ, machiniste, de la cité et du district de Montréal, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les dix jours.

Montréal, 26 juin 1924.

T. DEPATIE, Député-protonotaire.

THIBAudeau et LANCOT, avocats, 85, rue St-Jacques.

**COUR SUPERIEURE**

Province de Québec  
District de Montréal  
No 1790  
Albert Desparois, demandeur, vs Arthur Lauzon, défendeur.

Le 5ème jour de juillet 1924, à 2 heures de l'après-midi, (heure avancée), au domicile dudit défendeur, au no 29, rue Hillcrest, dans la ville de Pointe-Claire, dit district, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en machine à écrire, meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.

Aug. VINSON, H.C.S.  
Montréal, 25 juin 1924.

**COUR SUPERIEURE**

Province de Québec  
District de Montréal  
No 4860  
Crane Limited, demanderesse, vs O. Galan, défendeur.

Le 5ème jour de juillet 1924, à 10 heures de l'après-midi, au domicile dudit défendeur, au no 154, rue L'Esperance, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en gramophone, meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.

A.S. WILSON, H.C.S.  
Montréal, 26 juin 1924.

**COUR DE CIRCUIT**

Province de Québec  
District de Montréal  
No 7885  
E. Guinon, de Montréal, demandeur, vs E. Legault, du même lieu, défendeur.

Le 5ème jour de juillet 1924, à 11 heures de l'après-midi, (heure avancée), au domicile dudit défendeur, au no 1048, rue de Laroche, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.

R. ROBITAILLE, H.C.S.  
Montréal, 26 juin 1924.

**Obligations 6 1/2 %**  
**Montreal Public Service**

La Maison se chargera volontiers et sans frais d'en opérer l'encaissement—intérêt et capital.

Il semble acquis que ces titres seront remboursés sans l'alternative immédiate d'une nouvelle émission.

Pour le emploi du produit, nous avons un choix varié de valeurs sûres, faciles à réaliser et d'un rendement avantageux.

Demandez nos listes.

**RENÉ-T. LECLERC**  
Incorporée  
MONTREAL 180, rue Saint-Jacques  
QUEBEC 74, rue Saint-Pierre  
(Maison fondée en 1901)

**CROISIERE de QUATRE JOURS**

Descente du Saint-Laurent jusqu'à Rimouski et montée du Saguenay.

Départ samedi, 28 juin, à 1.30 p.m.  
Retour mercredi, 2 juillet, à 6.30 a.m.

Quittez la chaleur et les bruits de la ville. Joignez-vous à vos amis pour aller faire cette superbe croisière de quatre jours. Un seul jour d'absence de vos affaires — allez donc goûter les brises du Saint-Laurent.

Le Vapeur SAGUENAY

quitte Montréal samedi, 28 juin à 1.30 p.m. (heure avancée); retour à Montréal mercredi 2 juillet, à 6.30 a.m. (heure avancée). Un programme intéressant a été préparé, comprenant la messe à 8.30 a.m. dimanche à l'église historique de Tadoussac, une croisière dans le bas du fleuve jusqu'à Rimouski, un concert dimanche soir à l'Hôtel Tadoussac, un voyage sur le mystérieux Saguenay jusqu'aux caps Trinity et Éternité, danse au Manoir Richelieu lundi soir, et tout l'après-midi de mardi pour visiter le vieux Québec et Sainte-Anne-de-Beaupré.

Attractions spéciales à bord chaque soir.

Aller et retour et cabine compris, \$42.00

Pour renseignements complets et réserves, s'adresser à la

**CANADA STEAMSHIPS LINES LTD**

9 square Victoria Hôtel Windsor Hôtel Mont-Royal  
Main 4710 Uptown 4740 Uptown 7345

# La Vie Sportive

## DEUX IMPORTANTS COMBATS POUR MERCREDI PROCHAIN

Sylvio Mirault contre Bobby Ebbor et Clovic Durand vs Jimmy Britt à l'Arena Mont-Royal le 2 juillet — Un championnat en jeu.

Deux bons combats de boxe seront à l'affiche à l'Arena Mont-Royal, mercredi soir prochain, car Sylvio Mirault et Bobby Ebbor feront les frais de la rencontre principale tandis que Clovic Durand et Jimmy Britt en viendront aux prises dans la semi-finale. Ces deux combats devraient être fort contestés et nul doute que le public mont-réalais se rendra nombreux à l'hippodrome de l'avenue Mont-Royal, le 2 juillet.

Le combat Ebbor-Mirault sera considéré comme une affaire éliminatoire pour décider d'un aspirant logique au titre de champion poids-plume du Canada, détenu par Léo-Kid Roy. Il y a longtemps que Mirault veut se battre avec Roy, mais on a exigé qu'il fasse sa marque avant d'en arriver là. Lorsqu'il lui a offert un combat avec Ebbor, il a de suite accepté, réalisant que s'il a la chance de l'emporter contre le pugiliste de Hamilton, on ne pourra plus exiger qu'il fasse "ses marques".

"Sylvio à tout à gagner et rien à perdre dans cette bataille, nous déclarait Louis Grevier, le gérant de Mirault. S'il bat Ebbor, on n'aura plus d'excuse à offrir pour lui refuser une rencontre avec Roy. Je crois que Mirault a de grosses chances et il va encore causer une surprise à ceux qui ne le croient pas de taille pour nos meilleurs pugilistes de la catégorie poids-plume".

La rencontre Durand-Britt va susciter un intérêt énorme. Britt réclame depuis longtemps le titre de champion poids-mouche, et Sam Gibbs, au nom de Durand, a toujours protesté contre les avances de Dave "Beno" Breen, qui dirige le petit Irlandais. Gibbs va donc enfin réaliser son rêve: voir Durand contre Britt.

En plus de ces deux rencontres, il y aura d'autres combats à l'affiche et cette séance ne manquera pas d'être intéressante.

Manlove 2; retirés au bâton, par Grenier 1, par Herb 1; buts sur balles, de Grenier 1, de Herb 1; coups réussis, de Herb 7 en 4 manches, de Manlove 7 en 5 manches; lanceur perdant, Herb; double-jeu, Herb à O'Rourke; Lindsay 2; 1er but sur erreur, Canadien 2; Royal 2; frappé par le lanceur, Spring; laisses sur les buts, Canadien 6; Royal 9. Temps de la partie, 2 heures. Arbitres, Major et Barrett.

**AUTRES PARTIES**  
A Ottawa: Rutland 20201011-7 14 3; Ottawa-Hull 100101200-5 12 4; Carrigan et Cunningham; Parkes et Army.  
A Québec: Montpelier 201010011-6 11 1; Québec 000002010-3 11 3; Garbowski et Pree; Keay et Keating.

**POSITION DES CLUBS**  
G. B. P. C.  
Rutland 26 10 722  
Québec 22 11 667  
Ottawa-Hull 17 15 531  
Royal 17 22 436  
Canadiens 15 22 405  
Montpelier 10 27 270

**MONTPELIER VS CANADIEN**  
Le club Canadien aura la visite du club Montpelier demain et samedi au parc Atwater. La direction du club Canadien a décidé de ne charger, à l'avenir, que 55 cents pour l'admission générale et 85 cents pour la grande estrade. Ces prix seront aussi en force au terrain du Shamrock le dimanche. Les dames seront admises au parc Atwater, gratis, à toutes les jouées de semaine. Les amateurs seront sans doute contents d'apprendre ces changements.

Gallagher, le deuxième but du Canadien, dont l'absence s'est fait fort sentir dans la série avec le Montréal, sera à son poste pour les parties avec Montpelier. La partie de vendredi commencera à 4 h. 30 p.m. et celle de samedi à 3 heures p.m.

**LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES**  
LIGUE NATIONALE  
A Philadelphie: Première partie Boston 0012010310-8 17 1; Philadelphie 0030221001-9 12 1; Batteries: Benton, Stryker, Lucas, McNamara et E. Smith, Gibson; Hubbell, Steiner, Couch, Glazer et Henlin.

Deuxième partie Boston 103000000-4 11 2; Philadelphie 000000010-1 4 2; Batteries: Cooney et Gibson; Mitchell, Steiner et Wendell.  
A Cincinnati: Première partie St-Louis 000030000-3 8 0; Cincinnati 000200000-2 11 2; Batteries: Haines et Gonzales; Sheehan, May, Donohue et Hargrave.

Deuxième partie St-Louis 000010000-1 10 0; Cincinnati 000100001-2 11 2; Batteries: Sothern et Holm; Mays et Sandberg.  
A Pittsburgh: Chicago 0105000000001-7 14 0; Pittsburgh 00001000050002-8 12 2; Batteries: Alexander et Hartnett; Meadows, Yde et Gooch.

A Brooklyn: New-York 0100010-2 5 2; Brooklyn 0000102-3 9 0; Batteries: Dean et Snyder; Gimes et Taylor.  
LIGUE AMERICAINE  
A Chicago: Première partie Cleveland 0000001000-1 4 2; Chicago 0000001001-2 10 2; Batteries: Smith et Myatt; Connally et Crouse, Wirtz.

Deuxième partie Cleveland 000001000-1 3 1; Chicago 20200310x-8 8 1; Batteries: Roy, Cheever, Brower et Myatt; Thurston et Crouse.  
A Boston: Philadelphie 000000003-3 5 0; Boston 001101001-4 10 0; Batteries: Burns, Naylor et Perkins; Quinn et O'Neill.  
A New-York: Washington 2010000-3 5 0; New-York 2000000-2 5 1; Batteries: Marberry et Ruel; Bush et Schang.

A St-Louis: Detroit 003000000-3 7 0; St-Louis 100000001-2 6 1; Batteries: Collins, Daus et Bassler; Shocker, Vangilder et Seveid.  
LIGUE INTERNATIONALE  
A Newark: Baltimore 100000101-3 8 1; Newark 011210010x-7 14 0; Batteries: Parnham et McCarty; Ellis et Devine.  
A Toronto: Rochester 000000002-8 15 0; Toronto 000000010-1 4 1; Batteries: Beall et Lake, Head; Stewart, Glazer, Faulkner et Stana-

reid.  
A-A frappé pour Manlove à la neuvième.  
Résultat par manche:  
Canadien 03010020-7  
Royal 000200110-4  
Sommaire: Coups de circuit, Grenier 3; deux buts, Zilenziger 2; Mlle; sacrifices, Major; points marqués, de Grenier 4, de Herb 3.

# CIGARETTES

## Quinea Good

### Douces et Extra Fines 20 pour 25¢

se, Vincent.  
**ASSOCIATION AMERICAINE**  
A Memphis: Première partie Mobile 2; Memphis 0; Deuxième partie Mobile 3; Memphis 2.

A Nashville: Birmingham 3; Nashville 18; A Little Rock: New Orleans 2; Little Rock 3.  
**ASSOCIATION DU SUD**  
A Louisville: Première partie Milwaukee 3 7 2; Louisville 2 5 1; Batteries: Walbert et Young; Tincup et Mayer.

Deuxième partie Milwaukee 9 16 3; Louisville 7 13 3; Batteries: Lingrel, Bott, Cheahk et Young; Deberry et Brottem.  
A Toledo: St-Paul 0 4 1; Toledo 3 5 0; Batteries: Roettger et Dixon; Scott et Gaston.

A Indianapolis: Kansas City 9 17 0; Indianapolis 4 7 2; Batteries: Zinn et Skiff; Burwell et Miller, Krueger.  
A Columbus: Minneapolis 7 10 1; Columbus 8 13 1; Batteries: Morrison, Lynch et Mayer; Northrop, Sanders et Urban.

**LE TOURNOI POUR LE CHAMPIONNAT DE LA PROVINCE**  
Le tournoi de tennis de la province de Québec a été continué hier au club de tennis Mont-Royal: Wilford F. Crocker a défait R. T. Gaunt dans la rencontre la plus intéressante de la journée; Crocker gagna par 6-0, 7-5 après être venu à maintes reprises près de perdre la deuxième série. Immédiatement après cette rencontre, Crocker et Morrice ont défait Paul Fontaine et Marcel Rainville, champions intermédiaires de la province, 6-2, 6-1. Miles B. et P. Abbott, du club de tennis Mont-Royal, 6-3, 7-5; Mme D. H. Ross et H. M. Suckling ont également fait une belle lutte à Mlle Bremner et M. Belliveau, du club de tennis Rideau, Ottawa.

Voici les résultats des rencontres d'hier:  
**Simple**  
C. W. Aikman vs J. K. M. Green, 6-1, 6-0.  
D. R. Morrice vs A. R. Chipman, 6-0, 6-1.  
R. N. Watt vs W. A. Landry, 6-4, 6-1.  
W. F. Crocker vs R. T. Gaunt, 6-0, 7-5.

**Dames, Simple**  
Mme Cooke vs Mlle K. Gallery, 6-3, 6-1.  
Mlle P. Grieron vs Mme H. H. Boyd, 6-3, 6-3.

**Mixtes**  
Mlle Simpson et Dr Cleveland vs Mlle Grieron et Beaubien, 6-2, 6-2.  
Mme Wallbank et Aikman vs M. et Mme Gaunt, 6-2, 6-3.  
Mlle Rykert et Quinn vs Mlle Brock et Davidson, 2-6, 6-3, 6-1.  
Mlle Bremner et Belliveau vs Mme D. H. Ross et H. M. Suckling, 7-5, 6-3.

**Doubles**  
Crocker et Morrice vs Fontaine et Rainville, 6-2, 6-1.  
Francis et Aikman vs Ross et Aird, 6-2, 6-3.

**Doubles, Dames**  
Mme Cook et Mlle Brock vs Miles Abbott, 6-3, 7-5.

**PARTIES DU SOIR**  
**Mixtes**  
Mme Boyd et Cassils vs Mlle Steers et Brown, 6-3, 6-3.  
**Simple**  
H. V. Pennell vs W. H. Knowles, 6-4, 4-6, 6-1.

**Doubles, Dames**  
Mme et Mlle Murphy vs Mlle Goodwin et Mlle Parke, 6-2, 2-6, 6-4.  
**Doubles**  
Cassils et Brown vs Mills et Green, 6-2, 6-2.

**PARTIES D'AUJOURD'HUI**  
Voici le programme de la journée: 11.30, Dames, Simple — Mlle P. Grieron vs Mme E. F. Cooke, 1.00, Dames, Double — Mlle Hague et Mlle Simpson vs Mme Beaton et Mme Watt.

3.00, Dames, Simple — Mme Carter vs Mlle Simpson.  
Dames, Double — Mme Cooke et Mlle Brock vs Mme et Mlle Murphy.  
4.30, Simple — J. W. Brown vs C. W. Aikman.

A. S. Cassils vs R. N. Watt.  
Double — Gaunt et Hoar vs Dunlop et Chipman.  
Doubles, Dames — Mme Boyd et Mlle Wallbank vs Mlle Bremner et Mlle Grieron.

5.30, Simple — D. R. Morrice vs H. V. Pennell.  
W. F. Crocker vs Colonel J. F. Foulkes.  
Double — Cassils et Brown vs Francis et Aikman.

Mixtes — Mlle Rykert et Quinn vs Mme Cooke et Innes-Taylor.  
Mme Boyd et Cassils vs Mlle Grieron et Dr Cleveland.

Mlle K. Gallery et Laframboise vs Mme Wallbank et Aikman.  
Mme Heaton et Francis vs Mlle Bremner et Belliveau.

**Mme Mallory est éliminée**

Wimbledon, Ang., 26 — Mlle Kathleen McKane, champion d'Angleterre, a éliminé Mme Molla Mallory, ex-champion des Etats-Unis, du tournoi de Wimbledon, hier après-midi. Le jeu de Mlle McKane est bien amélioré et Mme Mallory n'a jamais eu de chance de gagner.

Il est probable que Mlle McKane rencontrera Mlle Lengien dans la finale; cependant, elle devra d'abord éliminer Mme Edington ou Helen Wills, championne actuelle des Etats-Unis. Mlle Wills s'est reprise depuis les défaites désastreuses qu'elle a subies dans le tournoi international.

Mme Satterthwaite a aussi éliminé une visiteuse américaine lorsqu'elle a défait Mlle Eleanor Goss; Mme Marion Jessup, Mlle Elizabeth Ryan et Mme George Wightman ont gagné dans les simples.

Suzanne Lengien a défait son adversaire 6-0, 6-0; elle n'a pas perdu une seule partie dans deux rencontres. La rencontre la plus intéressante hier a été celle de R. Norris Williams II, des Etats-Unis et P. Feret, de France. Ce fut une dure lutte, comme celle entre Alonzo et Lacoste, avant-hier.

Voici les résultats des rencontres: F. G. Lowe, Angleterre vs Carl Fischer, champion intercollégial des Etats-Unis, 6-1, 6-3, 6-3.  
Mlle McKane, Angleterre vs Mme Mallory, Etats-Unis, 6-1, 6-0.  
Watson M. Washburn, Etats-Unis, vs Fred Crawford, Angleterre, 6-4, 6-4, 6-2.

Norman Brooks, Australie vs Dr Rutman, 6-2, 6-2, 6-1.  
Helen Wills, Etats-Unis vs Mlle P. Dranfield, 6-0, 6-2.  
Mlle Lengien vs Mlle E. R. Clarke, 6-0, 6-0.

Mme Satterthwaite vs Mlle Goss, 6-4, 6-4.  
Mlle Marion Jessup, Etats-Unis, vs Mme Barrett, Angleterre, 6-0, 6-1.  
R. Norris Williams, Etats-Unis, vs P. Feret, France, 6-4, 4-6, 8-6, 6-4.

Mme George Wightman, Etats-Unis vs Mme J. Saunders Taylor, 6-0, 6-2.  
Mlle Elizabeth Ryan, Angleterre 6-4, 8-6.  
Carl Fischer et Mlle Edith Sigmourney, Etats-Unis, vs sir G. A. Thomas et Mlle Hogarth, 6-3, 6-2.

Vincent Richards et Francis T. Hunter, Etats-Unis, vs F. M. B. Fisher et J. C. Peacock, Angleterre, 3-6, 7-5, 6-4, 6-3.  
**JACK WRIGHT BATU**  
Philadelphie, 26 — La défaite de Jack Wright, de McGill, a été la sensation du jour dans le tournoi international des E.-U. Wright a été défait dans la troisième élimination par Fritz Mercier, de Lehigh, 10-8, 6-2.

**Ce soir, au National**  
Ce soir, à 8 h. 30, à la palestra du National, assemblée spéciale de tous les membres à vie pour prendre en considération la situation financière de l'Association et pour étudier le projet d'imposer une contribution annuelle de tous les membres à vie. Ceux-ci doivent se faire un devoir d'assister à cette assemblée.

**POUR AIDER L'ASSOCIATION**  
Un des bons moyens d'aider l'Association dans les difficultés financières ou elle se débat c'est que chacun fasse sa part pour faire un succès du tirage de l'automobile Essex. Ce tirage aura lieu le 7 juillet. Il reste donc encore deux semaines pour continuer la vente des billets. Tous les vrais amis de l'Association voudront contribuer de cette façon à faire rentrer quelque argent dans sa caisse. De plus les porteurs de billets courent une chance de devenir possesseurs, pour une somme bien modique, d'une magnifique automobile d'une valeur de \$1,700.

Les billets sont en vente à la palestra, en différents dépôts de la ville. Un certain nombre de membres de l'Association en offrent à leurs amis. Les gens de l'extérieur n'ont qu'à écrire à M. J.-André Laliberté, administrateur général, 80, rue Cherrier, en mettant dans leur lettre le prix des billets qu'ils désirent. Le billet se vend un dollar ou six billets pour cinq dollars.

**Soirée d'amateurs à l'Arena demain**  
Les amateurs de boxe de Montréal auront occasion de voir un bon programme demain soir à l'Arena, lors de la séance de l'Association athlétique industrielle. L'un des points saillants du programme sera une exhibition de trois assauts entre Mlle McGowan et Louis Detner. McGowan s'est classé deuxième dans la classe de 126 livres, lors du tournoi de Toronto et la Commission de boxe olympique a recommandé de l'envoyer à Paris pour les jeux olympiques. McGowan et Burrie de Toronto se sont livrés un très bon combat lors du

# Le 7 Washingtonian

## Un NOUVEAU TRAIN

### MONTREAL NEW YORK PHILADELPHIA BALTIMORE WASHINGTON

**HORAIRE**  
**QUOTIDIEN SERVICE DIRECT**  
Heure solaire  
Dép. Montréal, Qué. (Gare Bon.) 8.15 p.m.  
Arr. St. Albans, Vt. 10.10 p.m.  
Arr. Springfield, Mass. 1.00 a.m.  
Arr. Hartford, Conn. 1.40 a.m.  
Arr. New Haven, Conn. 2.30 a.m.  
Arr. New York, N.Y. (Gare du Penn.) 3.45 a.m.  
Dép. New York, N.Y. (Gare du Penn.) 9.05 a.m.  
Dép. New York, N.Y. (Gare du Penn.) 9.10 a.m.  
Arr. Atlantic City, N.J. 12.16 p.m.  
Arr. Newark, N.J. 9.35 a.m.  
Arr. Trenton, N.J. 10.25 a.m.  
Arr. N. Philadelphie, Pa. 11.05 a.m.  
Arr. Washington, D.C. 12.20 p.m.  
Raccordements faits à Washington pour tous les points au sud.  
Train complet direct, composé de wagon-bagage, wagon-jumoir "Club", wagon-lits à sections avec compartiments et salons, wagon restaurant, wagons modernes de première.

**CENTRAL VERMONT RAILWAY**  
Pour tous renseignements et réserves de places, s'adresser au bureau des billets en ville, 220 rue Saint-Jacques, Main 2220.

# Les Côtes du MAINE

## Portland, Old Orchard, Kennebunk, Biddeford et toutes Villégiatures des Côtes du MAINE.

### SERVICE AMELIORE 2 TRAINS TOUS LES JOURS

Service Rapide matin et soir. En vigueur le 22 juin 1924  
Départ de Montréal, 9.25 a.m. Arrivée à Portland, 7.30 p.m.  
Départ de Montréal, 9.00 p.m. Arrivée à Portland, 7.00 a.m.  
Départ de Portland, 8.10 a.m. Arrivée à Montréal, 6.20 p.m.  
Départ de Portland, 8.45 p.m. Arrivée à Montréal, 7.10 a.m.

# CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

Wagons-salon et wagon-restaurant aux trains de jour; wagons-lits Pullman avec salon aux trains de nuit.  
Les trains sont à l'heure normale de l'Est.  
Pour tous renseignements, pamphlets et réserves de places s'adresser au Bureau des Billets en Ville, 220 rue Saint-Jacques, Main 2220.

# A. A. d'A. Nationale

## ASSEMBLEE SPECIALE DES MEMBRES A VIE

L'Association Athlétique d'Amateurs Nationale donne avis par les présentes qu'une assemblée spéciale de tous les membres à vie aura lieu à la Palestre, 80, rue Cherrier, le jeudi, 26 juin courant, à 8 h. 30 p.m.  
Ordre du jour: Position financière de l'Association.  
Projet d'imposer une cotisation annuelle à tous les membres à vie.  
Par ordre du bureau de direction.  
J.-André LALIBERTE, Administrateur général.

# Les améliorations à Mont-Royal

Les directeurs du Back River Jockey Club ont de grands projets en vue et il est fort probable que ces projets se réaliseront tout prochainement. Plusieurs capitalistes américains sont maintenant intéressés dans ce jockey club et l'on projette de faire de grande amélioration à la piste Mont-Royal. D'abord l'on veut construire un club-house et cette maison de club serait érigée du côté sud de la grande estrade et disposée de façon à ce que les membres puissent voir les courses sur tout le parcours. L'on l'on y donnerait des courses au clocher (steepchase) et ces épreuves seraient disputées dès le prochain meeting qui doit avoir lieu à la fin du mois d'août. Le tracé du steepchase est déjà fait et l'on aurait seulement qu'à réparer les haies et tout ceci peut être terminé dans quelques semaines. Si les directeurs du Back River Jockey Club mettent leur projet à exécution les bourses seront augmentées et nous verrons alors les grandes écuries canadiennes et américaines concourir à Mont-Royal.

# CAPSULES MOTHERSILL

PREVIENT CONTRE LE MAL DE MER  
Préviend et enlève positivement les maux de mer, des nausées, des vomissements, des étourdissements, des vertiges, des douleurs de tête, des douleurs de cœur, des douleurs de l'estomac, des douleurs de la poitrine, des douleurs du dos, des douleurs des membres, des douleurs de tout le corps.  
MOTHERSILL REMEDY CO., LTD., Montréal, Londres, New-York, Paris.

# TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDE D'EMPLOI — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.  
DEMANDE D'ELEVES — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.  
TOUTES LES AUTRES DEMANDES — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.  
CHAMBRES A LOUER — 15 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire.  
TROUVE — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.  
PERDU — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.  
MAISONS, MAGASINS ETC., A LOUER — Jusqu'à 20 mots, 25 sous, 1 sou par mot supplémentaire.  
A VENDRE — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.  
CARTES PROFESSIONNELLES — Tarif sur demande.  
AVIS LEGAUX — 15 sous la ligne sans en-tête.  
NAISSANCES, DECES, MESSES — 50 sous par insertion.  
REMERCIEMENTS — 50 sous.  
CARNET MONDAIN, NOTES PERSONNELLES, ETC. — \$1.00 par insertion.

**DORURE, ARGENTURE**  
SUR CALICE, CIBOIRE ETC.  
**VERNISSEMENT A L'OR**  
SUR ORNEMENTS D'EGLISE  
**PLACAGE D'ARGENTERIE**  
NICKELAGE, REPARATIONS  
**Cie ROYAL SILVER PLATE**  
A. GIROUX, gérant. 48, CRAIG OUEST

**COLLEGE DE BARBIER**  
Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent. Système moderne. Position assurée, pourcentage payé en apprenant. S'adresser Moler Barber College, 62, St-Laurent.

**CLAVIGRAPHES**  
De toutes les marques et prix, vendus au comptant et à terme. Clavigraphes réparés, tous, nettoyés et inspectés. Ruban, papier carboné. Canada Typewriter Exchange, Main 2202, — 58 St-Jacques.

**A VENDRE**  
Belle ferme, beaux pommiers, bâti tout en neuf, la semence terminée, près du village et de l'école. S'adresser à M. A. Nudon, Rapide de L'Original, comté Labelle, Qué.

**DONAT PARE**  
ENTREPRENEUR PLATRIER  
Travaux d'enduits à l'entreprise ou à l'heure; aussi réparations et blanchissage.  
1548 rue Papineau. BE linr 6793 j

**COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL**  
District Centre

Des soumissions sous enveloppes scellées et marquées "SOUMISSIONS" seront reçues au bureau du sous-séant, no 87 ouest rue Sainte-Catherine, Montréal, jusqu'à 3 heures P. M., le mercredi, 2 juillet 1924 pour la construction d'une résidence pour le personnel de l'école Gédéon-Quinlet, rue Papineau, près Ontario.  
Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté de 10% de son montant et fait à l'ordre de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.  
Les soumissionnaires pourront ou consulter ou se procurer des copies de plan et devis de cette résidence en s'adressant au bureau de monsieur Eugène St-Jean, architecte, 38, place d'Armes, après le 24 du mois courant.  
La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.  
Le Directeur et Secrétaire, A. C. MILLER

**CUNARD ANCHOR ANCHOR-DONALDSON**  
LES PLUS GROS NAVIRES A CABINES DU SERVICE DU ST-LAURENT  
(y compris transport de Montréal par chemin de fer)

Québec — Queenstown — Liverpool  
5 juillet 7 août 4 sept. Carmania  
21 août 16 oct. Carmarula  
Montréal-Plymouth-Cherbourg-Londres  
20 juin 2 août 6 sept. Ausonia  
9 juillet 16 août 20 sept. Andania  
22 juillet 30 août 4 oct. Antonia

Montréal — Glasgow  
4 juillet 1 août 29 août Athenia  
11 juillet 8 août 5 sept. Cassandria  
18 juillet 15 août 12 sept. Sathuria  
De New-York à Cherbourg et à Liverpool  
2 juillet 9 août 13 sept. Mauretania  
9 juillet 6 août 27 août Aquitania  
12 juillet 13 août 3 sept. Berengaria  
Plymouth-Cherbourg-Londres  
3 juillet 9 août 13 sept. Lancastria  
10 juillet 23 août 11 oct. Albatross  
27 sept. Saxonia

Queenstown — Liverpool  
5 juillet 7 août 6 sept. Carmania  
12 juillet 23 août 26 sept. Scythia  
19 août 9 sept. 6 oct. Francoula  
Londonderry — Glasgow  
25 juin 26 juillet 21 août California  
3 juillet (croisière méditerranéenne)  
9 sept. 6 août 6 sept. Caucasia  
12 juil. 9 août 13 sept. Columbia  
19 août 30 août 27 sept. Assyria  
De Boston à Queenstown et à Liverpool  
3 juillet 21 août 6 sept. Samaria  
20 juillet 21 août 21 sept. Scythia  
Pour renseignements complets, s'adresser à THE ROBERT REPOD CO., LTD. Montréal, ou auprès des agents locaux.

**Un Service DIRECT pour la FRANCE**

Les grands et magnifiques paquebots des compagnies Red Star, White Star et American vous offrent un service direct idéal, de New York en France.

Le directeur de notre Service de langue française s'empresse d'aller vous donner tous les renseignements utiles, vous aider à dresser votre itinéraire et vous assurer tout le confort et les commodités qui ont fait la renommée de nos paquebots. Tous renseignements, prix de passage et dates de départ sur demande.

211, rue McGill, Montréal — ou chez les agents locaux.

**WHITE STAR DOMINION LINE**

## A L'ECOLE NORMALE

## LES ASSISES DU CONGRES PEDAGOGIQUE

SA GRANDEUR MGR GEORGES GAUTHIER PRESIDE HIER SOIR LA SEANCE D'OUVERTURE ET PRONONCE UNE ALLOCUTION — TEXTE DU RAPPORT DE M. L'ABBE A. DESROSIERS ET DISCOURS DE MM. ATHANASE DAVID ET CYRILLE DELAGE — CINQ CENTS CONGRESISTES

Sa Grandeur Mgr Gauthier a présidé l'ouverture solennelle du congrès des normales, hier soir, lequel coïncide avec la célébration du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'Ecole Normale des jeunes filles. M. Athanase David, secrétaire de la province et M. Cyrille Delage, surintendant de l'instruction publique, y ont pris part également et ont adressé la parole, ainsi que M. l'abbé A. Desrosiers, principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier.

Plus de cinq cents élèves et anciens élèves de l'Ecole, institutrices et directrices dans nos écoles, assistaient à la séance. On a remarqué la présence de M. le chanoine L.-U. Mousseau, principal de l'Ecole Normale de Valleyfield, M. J. M. Manning, directeur des écoles du district est; M. J.-C. Miller, inspecteur d'écoles; M. Napoléon Brisebois, professeur à l'Ecole normale; la R. Soeur Odile, directrice de l'école, et R. Soeur Anne-Marie, maîtresse générale des études, et nombre de religieuses de l'Ecole et de la maison-mère de la Congrégation Notre-Dame.

Monsieur Gauthier a bûni les assises qui allaient commencer. Sa Grandeur a exprimé sa vive satisfaction du travail accompli à l'Ecole Normale des jeunes filles depuis vingt-cinq ans, travail qui assure des continuatrices compétentes à l'œuvre de l'enseignement primaire dans notre ville et dans la province. Il félicite les religieuses de leur patient apostolat et les normales de la tenue de ce congrès, dont il attend de beaux fruits.

Le congrès que vous allez tenir, dit Sa Grandeur, ressemble à une éternité fermée, où l'âme se retirement seule, isolée du monde, pour faire un retour loyal sur elle-même, prendre la résolution de mieux faire et se fortifier en prévision de nouveaux combats.

Vous vous examinerez donc, afin d'élaguer les imperfections de votre enseignement, faire une provision nouvelle de sains principes pédagogiques et perfectionner vos méthodes d'enseignement. Vous allez pénétrer l'âme de nos enfants, faire de leurs facultés, afin d'en faire des chrétiens et des citoyens; c'est l'avenir de la race, que vous ne pouvez pas laisser à l'abandon et que vous grandirez votre travail à la hauteur de vos aspirations religieuses et nationales.

Monsieur Gauthier fonde un grand espoir en l'avenir de notre province et de notre race, parce que l'enseignement religieux repose à sa base et que sans l'enseignement religieux on ne peut avoir le progrès matériel, social et moral d'un peuple.

M. Athanase David a dit quelques mots pour féliciter les religieuses de la Congrégation Notre-Dame de leur heureuse initiative par la tenue de ce congrès pédagogique et de leur fécond apostolat pour le relèvement de l'enseignement primaire et secondaire à Montréal et dans la province. Le secrétaire de la province promet l'appui du gouvernement dans le projet de créer un institut pédagogique en notre province.

Puis, M. l'abbé A. Desrosiers, principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, donne l'histoire de l'Ecole Normale des jeunes filles depuis vingt-cinq ans et proclame ses heureux résultats. M. Cyrille Delage, surintendant de l'instruction publique, se joint aux éloges adressés à l'Ecole. Nous reproduisons plus bas ces deux discours.

Au milieu de la séance, on a distribué les prix aux élèves de l'Ecole les plus méritantes.

Prix David, Mlle Antoinette Bernier et Lucienne Lamy, chacune un volume de littérature richement reliée.

Groix du surintendant de l'instruction publique, décernée à Mlle Marguerite Harel.

Prix d'excellence offert par Mgr l'archevêque, attribué à Mlle Hélène Gouville.

Quarante-cinq élèves ont reçu ensuite, leur brevet d'enseignement supérieur.

La séance s'est terminée, après le chant des noces d'argent rendu par le chœur des élèves, par un salut solennel à nos saints.

Le congrès se poursuit aujourd'hui, vendredi et samedi, pour se terminer dimanche matin. Chaque jour, le programme comporte deux séances d'études, le matin et l'après-midi et une réunion amicale des anciennes élèves le soir.

Les travaux présentés seront l'enseignement religieux à l'école primaire, la psychologie à l'école primaire, la langue maternelle et la grammaire, l'explication de textes, l'arithmétique à l'école primaire, l'étude de la nature.

Comme conclusion dimanche, M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles de la province, traitera du rôle social de l'institutrice, et M. l'abbé Desrosiers tirera les conclusions du congrès et les anciennes élèves présenteront une adresse aux religieuses de la Congrégation Notre-Dame qui dirigent l'Ecole Normale des jeunes filles.

C.-E. PARROT.

M. L'ABBE DESROSIERS

L'œuvre accomplie par l'Ecole normale reçoit aujourd'hui sa solennelle consécration. En ouvrant ce congrès pédagogique, le premier du genre, les pouvoirs religieux et civils de notre province affirment l'efficacité de son œuvre et lui offrent publiquement l'hommage de leur approbation et de leur estime. Il n'y a plus d'ambiguïté possible. Elle a gagné de vivre sans luter pour autre chose que pour la perfectionnement de ses méthodes et l'extension de son influence bieu-

faisante. Inutile de rappeler qu'il n'en a pas toujours été ainsi.

Les craintes qu'on entretenait à son égard venaient d'une équivoque entretenue à dessein ou non entre l'Ecole radicale française et la nôtre de la province de Québec. Il a fallu de longues années pour dissiper ces malentendus qui ne pouvaient que nuire à l'œuvre que nous poursuivons. Des ces luttes souvent acerbes d'où dépendait l'existence même de l'Ecole normale on ne peut plus que de rares échos qui vont s'affaiblissant toujours. Décidément, l'Ecole normale a désormais partie gagnée. C'est d'évidence même.

Depuis 1899, date de fondation de la nôtre, neuf écoles normales se sont successivement ouvertes, d'abord une par diocèse, puis l'an dernier, Montréal et Québec en ont fondé deux nouvelles. Chacune a suivi cette année même et voici que le jeune diocèse de Gaspé vient d'obtenir la sienne. Elles sont aujourd'hui au nombre de seize, et l'on voit poindre le jour où tous les centres de population peu dense désireront avoir leur école normale. C'est un signe des temps. Dirigées par diverses congrégations religieuses, elles ne peuvent établir entre elles qu'un courant d'unité et d'union qui ne s'arrête pas à une ambition, celle de satisfaire aux besoins particuliers de la région dont elles sont les pourvoyeuses d'institutrices.

C'est la raison, et elle est bonne, de la grande autonomie qui leur est garantie, sinon pour le programme fondamental ou de formation générale, du moins pour ce qui regarde les spécialités propres au milieu où elles évoluent. Aussi un œil exercé aperçoit-il, de prime abord, les différences profondes qui les caractérisent, depuis les deux écoles normales de garçons qui s'astreignent à un programme de forte instruction théorique et pratique jusqu'à l'école normale proprement rurale de l'Est, où l'on veut les classiques, si l'on veut les classiques, on pourrait y distinguer, plus ou moins accusés les types commercial, industriel, agricole, ménager. Cette liberté d'allure est de saine pédagogie.

L'école doit s'adapter aux exigences et aux besoins particuliers du milieu où elle se situe. Cette diversité de tendances et d'objectifs n'est pas pour nuire à l'œuvre de l'ensemble, bien au contraire. C'est de la bonne décentralisation. C'est accorder confiance à ceux et à celles qui dirigent ces œuvres diverses sous l'inspiration des pouvoirs scolaires de notre province.

La vieille congrégation de N. D. qui a pris une part si grande à la fondation de notre ville, ne pouvait se dérober à sa tâche d'initiatrice du mouvement de progrès scolaire par les écoles normales. Il est facile de suivre dans sa belle et longue histoire la préoccupation constante léguée par sa vénérable fondatrice, non seulement de donner aux enfants du peuple l'instruction convenable, mais encore de préparer dans ses couvents les plus importants des institutrices, capables de continuer et d'étendre son œuvre de salut public. Aussi doit-on regretter qu'en 1857, alors que s'ouvrait une école normale aux Ursulines de Québec, les religieuses de la Congrégation n'aient été dans l'impossibilité d'accueillir l'œuvre que leur ville et leur province provinciale d'ouvrir à l'Ecole normale Jacques-Cartier le département des élèves-institutrices. Leur nombre était encore trop restreint et les paroisses étaient nombreuses qui requerraient leur ministère d'éducatrices.

Il y a 25 ans, le gouvernement reprenait les négociations, et depuis lors les Dames de la Congrégation ont ouvert successivement quatre écoles normales. Elles célèbrent aujourd'hui avec un éclat mérité le succès enviable remporté par la première en date. C'est justice. Par les centaines d'écoles qu'elle a ouvertes, par les centaines de milliers de jeunes filles qu'elle a instruites et élevées, la congrégation de Notre-Dame connaît parfaitement et depuis son berceau, l'âme canadienne-française. Au moment opportun, sans réclame tapageuse, avec évidence, elle a élevé les cadres de son programme d'études et satisfait aux exigences légitimes des milieux et des temps.

Rappelons-nous encore son œuvre de ces écoles normales, celle de l'enseignement secondaire récemment fondée, celle enfin de son Institut pédagogique qu'elle annonce en ce moment et qu'on attend avec une confiance sympathique. Ces changements ne sont pas destructeurs de sa longue tradition scolaire. Ils marquent bien plutôt des étapes de sa œuvre, œuvre plus utile, en utilisant les procédés nouveaux dont s'inspire la pédagogie moderne.

## LES METHODES PEDAGOGIQUES

Car la méthode d'enseignement évolue comme tout art humain. Ici, comme ailleurs, comme partout, on a compris qu'à d'autres temps s'imposaient d'autres devoirs. Des livres en grand nombre venus de France surtout, nous ont révélé les aspects nouveaux des sciences d'aujourd'hui. Les expériences nombreuses et variées, faites dans nos pays d'Europe et d'Amérique, ont ouvert de nouveaux horizons aux éducateurs, et ont placé à côté des études purement psychologiques d'autres, les connaissances acquises par une expérimentation à la fois étendue et approfondie.

Depuis une quarantaine d'années, en effet, beaucoup de novateurs se sont adonnés à la pédagogie traditionnelle qui fut une œuvre surtout empirique et qui s'est transmise avec des méthodes et des

programmes qui reposent sur certaines règles de conduite, des usages et des habitudes reconnus excellents. De temps en temps, sous la poussée vigoureuse des événements ou l'initiative d'un éducateur intelligent, il s'est produit un changement que l'on a accepté parce que d'instinct on comprenait qu'il constituait une adaptation efficace, une mise au point nécessaire. Aujourd'hui on demande davantage; on veut substituer à cette doctrine répétée vague et trop littéraire, le véritable esprit scientifique qui s'appuie sur des recherches exécutées dans des enquêtes par questionnaires, des laboratoires de facultés, quelquefois aussi dans les collèges, lycées et écoles.

Toutes les puissances physiques de l'enfant, toutes ses facultés intellectuelles et ses tendances morales, toutes les aptitudes humaines ont été soumises à un système de mesures et de comparaisons qui font de la psychologie expérimentale appliquée à l'éducation un domaine extrêmement vaste et instructif. Les célèbres tests de Binet et Simon, pour ne parler que de ceux-là, ont fait le tour du monde et ont été appliqués à d'innombrables catégories d'enfants. Aussi, beaucoup de villes aujourd'hui ont-elles des écoles où les anomalies sont soumis à un programme spécial avec des méthodes et des procédés appropriés à chacun des enfants qu'il s'agit de connaître et d'instruire dans le sens de leur nature.

L'idée directrice de cette mesure a été la suivante: imaginer une grande nombre d'épreuves, à la fois rapides et précises, et présentant des difficultés croissantes; essayer ces épreuves sur un grand nombre d'enfants d'âge différent; noter les résultats; chercher quelles sont les preuves qui réussissent pour un âge donné, et que les enfants plus jeunes ne seraient-ce que d'un an, sont incapables en moyenne de réussir; constituer ainsi une échelle de mesure de l'intelligence, qui permet de déterminer si un sujet donné a l'intelligence de son âge, ou bien est en retard ou en avance, ou bien de combien de mois se monte ce retard ou cette avance (Vaisière, 172). En outre, un travail énorme a été entrepris sur les enfants d'une faculté se développe en atrophiant la plupart des autres. Il s'agit alors pour l'éducateur de découvrir cette aptitude particulière afin de l'éduquer, de lui donner tout ce qu'elle peut donner, qu'on s'est rendu compte qu'elle n'est pas un enseignement trop uniforme, on risque d'imposer une instruction de luxe dont un enfant infirme mentalement n'a que faire. Par exemple, passer 6 ou 8 ans à enseigner la parole à de malheureux sourds-muets de naissance qui ne pourront guère la lire que sur les lèvres de leurs professeurs, et à propos de questions élémentaires, présente-t-il une utilité sociale et n'est-ce pas plutôt une erreur de méthode et pour les intéressés une instruction de luxe?

## L'EDUCATION POPULAIRE

Après une suite d'enquêtes soigneusement menées, en Amérique surtout, on a découvert combien la vocation pour l'art manuel est répandue. On sait que depuis des années, on a constitué en domaine spécial et séparé l'enseignement professionnel à côté de l'antique division de l'enseignement primaire, secondaire et universitaire. Quoi qu'il en soit, la dictée n'est pas des sciences l'unique mesure de l'intelligence de l'enfant. D'autres considérations, qui reposent sur l'observation et l'expérience, prennent place dans l'esprit des éducateurs d'aujourd'hui et les inclinent à aborder autrefois le grand et redoutable problème de l'éducation populaire.

Je sais que l'on peut tomber dans l'excès, ce qui arrive d'ailleurs assez fréquemment aux mouvements vigoureusement lancés. Un jour, on apprend que le grand psychologue américain William James, avait conseillé aux éducateurs de regarder la psychologie comme inutile. Grand émoi. Le philosophe avait tout simplement voulu réagir contre les disciples de Stanley Hall qui avaient inondé les écoles d'enquêtes aussi bizarres que nombreuses. «A une certaine heure, dit-il (p. 39) tout le nouveau monde d'éducateur vivait dans l'expectation, dans les statistiques, dans les appareils enregistreurs, etc. C'est cette fièvre que condamnait à bon droit William James. On ne peut nier toutefois que les résultats déjà acquis par la science expérimentale ne méritent de retenir l'attention. Il vaut de suivre ce mouvement pédagogique si nous ne le mettons en pratique dans nos écoles primaires, du moins parce qu'il touche par bien des points de contact à la psychologie pédagogique traditionnelle.

Il ne faut pas oublier que notre institut pédagogique fera des incursions sur ce domaine encore inexploité par notre pédagogie et que si ses travaux ne conduisent pas à des découvertes retentissantes, ils attireront au moins l'attention sur la psychologie appliquée qui commence à peine d'être utilisée chez nous.

L'école normale a aussi sa part d'œuvre à faire sous ce rapport. Elle ne s'y refuse pas au contraire, si tant est que depuis longtemps elle a propagé les meilleures méthodes d'enseignement, donné quelques bons manuels de classe, et préparé le mouvement d'études pédagogiques qui a mis en branle le personnel enseignant de Montréal. Pour sa part, on peut affirmer, sans crainte d'être contredit, que notre école pédagogique de Montréal est restée fidèle à la mission qu'on lui a confiée. Voyons un peu les statistiques. Sur 1160 élèves diplômés en 25 ans, 900 ont été enseignants de Montréal, encore, dont 110 institutrices laissent à Montréal même, les autres

étant disséminées un peu partout. Nous avons gardé pour l'année jubilaire le cours supérieur le plus nombreux qui se soit réuni sous notre toit; en effet 45 élèves recevront ce soir leur brevet supérieur. C'est un beau souvenir à joindre à tant d'autres qui se lèvent aujourd'hui dans tant de mémoires.

Ces chiffres montrent que nos élèves peuvent, à la rigueur, se passer des privilèges que leurs études théoriques et pratiques de l'enseignement devraient leur mériter. Il semble bien en effet que leur brevet a une valeur un peu exceptionnelle. Obtenue à la suite d'un stage obligatoire d'un an, d'autrefois, de deux aujourd'hui, sous des conditions d'études et de pratique étroitement surveillées, on entrait autant d'éducation et de formation morale que de réelles aptitudes pédagogiques, il offre une garantie de compétence et de valeur qui, dans les choix des maîtres d'école à la ville et à la campagne, devrait d'emblée lui assurer la préférence. Mais il n'en est pas toujours ainsi, on ne le sait que trop.

La raison, disons la faute, en est aux commissions scolaires dont la plupart sont peu en état d'apprécier la valeur des diplômes et d'apprécier la différence qui existe entre ceux qu'octroient les écoles normales et ceux qui sont accordés ailleurs, après un simple examen d'instruction théorique. Trop souvent, en effet, les seules considérations pécuniaires décident du choix des institutrices sans égard à leur formation pédagogique. C'est de cette question des salaires, ayons le courage de le voir, que dépend une partie importante de notre régime scolaire. Le mal, il faut bien le reconnaître, est irrémédiable dans l'état actuel de notre enseignement; les conséquences n'en sont pas moins pénibles. Le conseil de l'instruction publique lui-même n'a pas osé aborder de front cette question épineuse qu'on sent bien être la vraie pierre d'achoppement. D'ailleurs elle n'est pas particulière à notre pays; elle est générale aux Etats-Unis en particulier, où l'enseignement primaire tout entier est aux mains des institutrices, les bons salaires offerts n'ayant pas le don d'attirer les institutrices. A nous au moins il reste l'excellente source des frères enseignants qui dirigent encore un si grand nombre de nos écoles de garçons. Puis aussi ce régime ne se maintient-il pas par une sorte d'entente tacite ou le désintéressement et l'amour des enfants et de l'instruction jouent le grand rôle, puisque, pour dire, j'ai reçu presque gratuitement l'instruction, je me dois et je dois à mon pays de faire ma part pour l'éducation des enfants du peuple. Cependant, est-il permis d'admettre le vœu qu'un jour ou l'autre, et le plus tôt sera le mieux, le diplôme supérieur soit réservé aux écoles normales. N'est-il pas désirable qu'on exige davantage des postes supérieurs de l'enseignement aient reçu une formation spéciale, qu'ils aient fait un peu de pratique de l'enseignement et qu'ils ne soient pas réduits comme tous les autres à faire souvent leur apprentissage aux dépens de leurs élèves. Une bonne occasion s'offrirait récemment, lors de la refonte du programme, d'opérer cette réforme nécessaire; on l'a manquée. On y reviendra bientôt, espérons-le, surtout quand on sera pleinement rassuré sur le recrutement régulier de nos écoles pédagogiques.

On sait, en effet, que l'une des principales objections contre la loi obligatoire de deux ans de séjour dans les écoles normales a été la crainte de les voir se dépeupler, tellement le constraitement était violent entre les deux catégories d'institutrices, les unes diplômées du Bureau central, les autres des écoles normales. La première épreuve a été favorable aux écoles normales et on peut croire que l'avenir justifiera les prévisions des rêveurs du nouveau règlement. Le rêve serait de recruter nos élèves dans les classes supérieures de nos grands couvents, afin d'aller plus vite en besogne et de transformer nos écoles normales en véritables écoles de pédagogie où l'apprentissage de l'enseignement se ferait rapidement, parce que les esprits y seraient mieux préparés.

## EVOLUTION RAPIDE

En attendant, il nous reste à remplir le mieux possible la noble tâche qui nous est confiée et pour cela la bien étudier pour la bien comprendre. Sans trop nous laisser passer pour l'ouïe du temps de passer pour l'ouïe du temps de passer, on doit admettre qu'une évolution s'accomplit sous nos yeux, à peu près dans tous les domaines et que la guerre récente a vivement accéléré le mouvement. L'instruction a acquis une importance considérable depuis que l'évolution du travail, par l'introduction du machinisme demande plus d'esprit que de force physique. L'industrie, le commerce, la finance, l'agriculture même requièrent, pour atteindre le succès, une plus grande somme de connaissances scientifiques et raisonnées. Nous aussi, de la province de Québec, nous avons de grands problèmes à résoudre, problèmes de l'exode rural, de l'adaptation des ruraux au travail des villes; notre nouveau programme d'études suggère les initiatives nécessaires en attirant l'attention du personnel enseignant sur les besoins scolaires particuliers à chaque région. C'est ainsi que la section agricole se propose pour but de faire aimer davantage la terre des ancêtres en la faisant mieux connaître et apprécier, que la section ménagère, devenue obligatoire dans toutes les écoles complémentaires, ajoute à l'instruction générale la connaissance des choses de la maison. Car si l'homme s'instruit davantage, l'homme doit le suivre sur ce terrain puisque son rôle est d'être la mère de ses enfants ou le père de ses enfants, et l'état seconde les efforts des parents des enfants, il y a pour lui beaucoup à faire dans l'aménagement et l'organisation du matériel nécessaire au bon fonctionnement de ces sections qui tendent à donner un commencement de spécialisation.

## Accident d'auto

Cinq personnes ont été grièvement blessées dans un accident d'automobile survenu près du pont McGill, sur le chemin de Laprairie. L'accident est arrivé hier soir vers 8 heures et vingt-cinq minutes. L'auto a dérapé dans une courbe et a capoté.

Les victimes sont Henry-Thomas Diplock, 16, chemin Lazare, ville Mont-Royal, blessures à la tête; H. Diplock, fils du précédent, blessures à la tête; W. Moisan, de la ville Mont-Royal, blessures à la tête; H. Balfour, 664, avenue Belmont, Westmount, bras droit fracturé, et hanche disloquée, et H.-P. Ross, 214, avenue Bishop, contusions générales.

Et maintenant, il me reste le vif plaisir de déclarer que le congrès est ouvert.

## NOUVELLE SERIE DE CONGRES

Grâce à la reconnaissance et à la confiance d'ailleurs justifiées des autorités scolaires et religieuses, vous aurez le grand honneur, anciennes élèves de l'Ecole Normale de Montréal, d'ouvrir une nouvelle série de congrès pédagogiques. Ils viendront, après les congrès diocésains, mettre en pleine lumière l'œuvre nécessaire des écoles normales. Ils démontreront qu'elles sont restées fidèles à leur belle et grande mission, que le peuple peut leur accorder confiance, qu'elles ne veulent se dérober à aucune partie de leur lourde tâche.

Demain, les études commenceront. Congressistes, vous mettez en commun votre longue expérience, les lumières de votre esprit, et les ressources de votre dévouement à la cause sacrée de l'éducation. Eclairés par la parole de nos conférenciers, dont je n'ai pas besoin de vous dire la grande compétence et la sûreté de doctrine pédagogique ou autre, à votre tour, vous serez appelées à donner votre avis à jeter dans la discussion le poids de votre expérience, à demander les éclaircissements désirables, à formuler enfin les vœux dont l'application constituerait un progrès en pédagogie.

Pendant ces séances, toujours vous aurez devant les yeux le but que toute institutrice vraiment chrétienne se propose d'atteindre: la formation, dans l'âme des enfants, de l'idéal de perfection que Notre Seigneur est venu apporter au monde il y a vingt siècles. A la lumière de la divine doctrine, comme tout s'éclaire d'un jour nouveau, même les problèmes si ardu de l'éducation de l'enfance et de la jeunesse. Combien de congrès pédagogiques privés de cette directive, ont lamentablement échoués en dépit de la science déployée et de la protection des pouvoirs publics. Que nous sommes heureux, nous, de marcher dans le rayonnement de la lumière d'en haut. En route donc, chères congressistes, à l'œuvre pour le bien spirituel et temporel des enfants qui sont la fleur de la nation et le suprême espoir de l'Eglise du Christ.

M. CYRILLE DELAGE

Le surintendant de l'instruction publique exprime sa crainte de répondre à l'adresse de M. l'abbé Desrosiers, tant est vive son émotion en cette fête du souvenir et de la reconnaissance. Le congrès s'ouvre, dit-il, sous de si favorables auspices qu'il produira des résultats excellents; il est des dates dans la vie des individus comme dans celle des familles et des institutions qu'il ne faut pas laisser passer inaperçues et qu'il faut célébrer; le 25e anniversaire de fondation de cette maison ne devait point rester inaperçu.

Il y a un an, poursuit M. Delage, j'en lançais l'idée; elle est tombée en terre fertile. Mais pour la faire germer, il fallait deux concours, celui du comité catholique de la province et celui du personnel de cette maison; tous deux en ont assuré la réalisation. Il est venu s'ajouter un autre concours, celui des anciennes élèves de l'Ecole, qui ont apporté leur collaboration à la préparation de ce congrès et des fêtes qui s'y dérouleront pendant trois jours.

M. Delage félicite chaleureusement les directrices des institutrices et les élèves de l'Ecole d'avoir répondu en si grand nombre à l'appel des organisatrices du congrès; il est heureux et fier de se joindre à elles pour leur donner le témoignage de son admiration et de sa reconnaissance. «Vous le méritez bien, dit-il, et vous y avez droit».

Il remercie également ceux qui non seulement ont parlé en faveur de l'Ecole, mais ont joint les actes aux paroles, les concours de l'avenir, ont résolu d'y consacrer des ressources abondantes et d'augmenter le nombre des écoles normales dans la province. L'hommage s'adresse aux anciens ministres Parent et Gouin, qui ont porté de deux à dix-huit le nombre des écoles normales; à M. Taschereau et au secrétaire de la province, qui multiplient les dons aux œuvres d'enseignement supérieur dans la province. Le mot d'hommage retombe sur les congrégations religieuses qui avec empressement et dévouement, en ont assumé la direction.

M. Delage offre un tribut de gratitude à son prédécesseur, Louis Boucher de la Bruère, à M. l'abbé Verrault, aux directrices de l'Ecole Normale de Montréal, qui ont imprimé à l'œuvre son élan vers le progrès et le succès.

Douze cents élèves ont suivi les cours de l'Ecole depuis sa fondation; de ce nombre huit cents sont réparties dans les écoles de la province, jouent le rôle que l'enseignement leur impose. M. Delage est fier de ce beau résultat qui fait honneur à l'Ecole Normale.

Il termine en conviant les religieuses directrices de l'Ecole à monter toujours plus haut et à achever le couronnement de leur œuvre par la création de l'Institut Pédagogique, dont l'idée est déjà en bonne voie de réalisation.

(\*) Paroles de Pascal sur Orages-Hoiv 275 et 280. Instruire, c'est élever pour sa besogne et non au-dessus, afin de l'aider, de s'y donner, d'être utile et faire œuvre durable.

Si même on n'allait dire que des vérités ordinaires réputées banales, on n'en dirait pas moins les vérités les plus importantes et les plus fécondes (Jourdan 37).

La loi, du lent se tire du but (Vaisière).

Divination et intuition suffisent, dit James (p. 16). Lay prétend au contraire que la pédagogie expérimentale seule existe (15).

## Accident d'auto

Cinq personnes ont été grièvement blessées dans un accident d'automobile survenu près du pont McGill, sur le chemin de Laprairie. L'accident est arrivé hier soir vers 8 heures et vingt-cinq minutes. L'auto a dérapé dans une courbe et a capoté.

Les victimes sont Henry-Thomas Diplock, 16, chemin Lazare, ville Mont-Royal, blessures à la tête; H. Diplock, fils du précédent, blessures à la tête; W. Moisan, de la ville Mont-Royal, blessures à la tête; H. Balfour, 664, avenue Belmont, Westmount, bras droit fracturé, et hanche disloquée, et H.-P. Ross, 214, avenue Bishop, contusions générales.

TELEPHONE EST 8000

Dupuis Frères

## La plus Grande Vente de Chandails



pour Dames

2.89

Evénement sans précédent à Montréal.

Remarquable non seulement en ce qui concerne la plus grande quantité que nous avons jamais offerte, mais aussi en ce qui regarde les magnifiques valeurs.

PLUS DE 3000 NOUVEAUX CHANDAILS mis en vente pour la première fois, lesquels nous nous sommes procurés à moins que le prix du manufacturier, et que nous avons marqués pour la plupart à moins que 1/2 prix.

Différents modèles appropriés pour le sport ou la rue; genres: Tuxedo, passant par-dessus la tête, sans manche, veston de golf. Choix de pesanteurs les plus désirables: laine légère ou pesante, soie et laine, mohair, laine brossée dans un choix des plus jolies nuances unies ou combinées.

A un si exceptionnel bas prix, vous devriez vous en procurer plusieurs, pour maintenant et le commencement de l'automne.

Grandes : 36 à 44. Prix réguliers: 4.00, 5.00, \$6.00.

—Au premier, en haut.

## Extra Spécial pour Vendredi 1000 Fers à Friser Electriques .98

FERS A FRISER ELECTRIQUES avec ressort double très fort; poignée finie ébène; toutes parties métalliques nickelées garanties pour un an et seront remplacées sans charge, si quelque défectuosité survient.

A nos ventes précédentes plusieurs clients ont été déçus, parce qu'ils sont venus trop tard, nous vous invitons donc à venir dès l'ouverture des portes, afin de pouvoir vous procurer un de ces fers à un bas prix jamais vu.

—Au deuxième.

## Remèdes Brevetés Pâtisserie

TEL. EST 8000

Mentholatum . . . . .19  
Mentholatum . . . . .39  
Hémoglobine Deschiens . . . . .1.19  
Sirop des Soeurs de la Providence . . . . .23  
Eau Vichy, Augustins, . . . . .17  
Eau Riga . . . . .17  
Sirop de figues de la Californie . . . . .45

—Au rez-de-chaussée.

—Au rez-de-chaussée

## Complets pour Hommes

16.95

Tweed écossais tout laine, tweed anglais tout laine, de différentes nuances, serge bleu marine de laine botany de haute qualité, etc., bonne confection, modèle pour hommes et jeunes gens.

## Complets "Palm Beach"

22.50

Importation américaine, de haute qualité; nuance beige ou gris; confection des plus soignées; modèle pour hommes et jeunes gens.

PANTALONS en serge ou flanelle blanche de haute qualité; toutes les grandes 7.00

PANTALONS en croisé kaki ou blanc de bonne qualité; bonne confection; modèle avec cinq poches 1.95

—Au rez-de-chaussée

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

J.-N. Dupuis, Prés. Eug. Dupuis, Vice-Prés. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant  
rues Sainte-Catherine, Demontigny, Saint-André et Saint-Christophe.